VOLET B:

PRESERVATION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

VOLET B1:

Préservation et restauration des cours d'eau

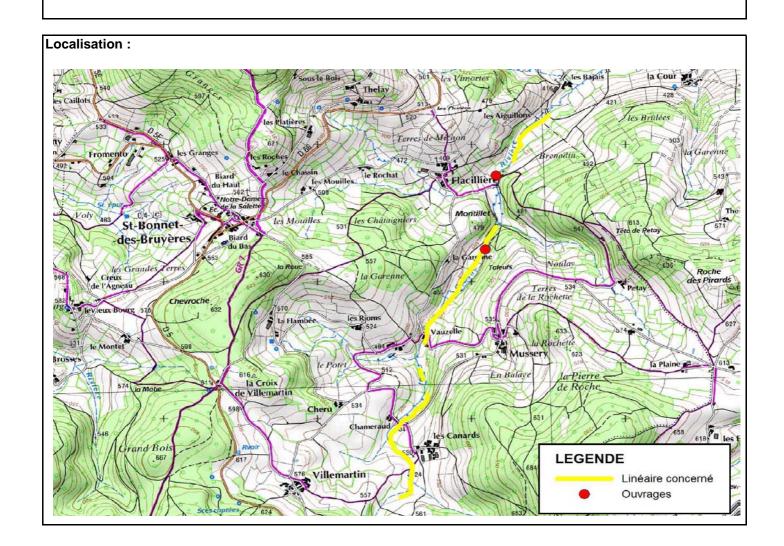
Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau		B1	1		
ME Sup.		Grosne	FRDR606				
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la conti	nuité piscicole	Dépt	69		
Cours d'eau		La Grosne					
Commune(s)		Saint Bonnet des Bruyères		2012	P1		

Intitulé du projet	Restauration de la Grosne amont

Description:

La tête de bassin de la Grosne présente une ripisylve plutôt altérée. Elle est clairsemée voire absente. L'accès des bovins aux berges empêche la régénération naturelle de la végétation rivulaire. De plus, l'écrevisse à pieds blancs est présente sur l'extrémité amont du réseau hydrographique. La dégradation de la ripisylve et le piétinement par le bétail limitent l'aire de répartition de l'espèce. Il est proposé de mettre en défens les berges pour limiter le piétinement des berges et du lit par les bovins.

Au niveau du lieu-dit "la Garenne", la Grosne a été déplacée le long du pied du versant en rive droite. Le tracé linéaire et la pente réduite entrainent une réduction de la qualité et de la diversité des habitats. Le fonctionnement morphodynamique est également altéré. Enfin, la différence d'altitude à l'extrémité aval est rattrapée au niveau d'un seuil en enrochement considé infranchissable. Il est proposé de remettre en eau le lit naturel du ruisseau. Un peu plus vers l'aval, un passage à gué contribue au cloisonnement du ruisseau. Il est proposé d'aménager différemment cet ouvrage.



- 1 Retrouver un fonctionnement morphodynamique naturel
- 2 Restaurer la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs
- 3 Limiter le cloisonnement des ruisseaux
- 4 Améliorer la qualité de la ripisylve

	_									,					
1	r	\sim	n	М	п+.	\sim	'n	ď	Δ.	VΔ	\sim 1	100	\sim	n	
М	_	u		u	ш	ıu	40	u	┖.	^-		JU	w		-

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Mise en défens des berges*		31 850	38 093
(2)	Remise en eau du lit naturel		32 000	38 272
(3)	Aménagement du passage à gué		5 000	5 980
* inter	vention des brigades vertes			
		TOTAL	68 850	82 345

Plan de financement et clé de répartition :

Coûts				Parti	cipation Fina	ancière
Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ancement pu	ıblic	Financement privé
	(⊓1 en €)	IVI.O.	AERMC		CG 69	
2012	68 850	20 à 50%	30 à 60%		20%	
2013						
2014						
2015						
2016			·			
2017						

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

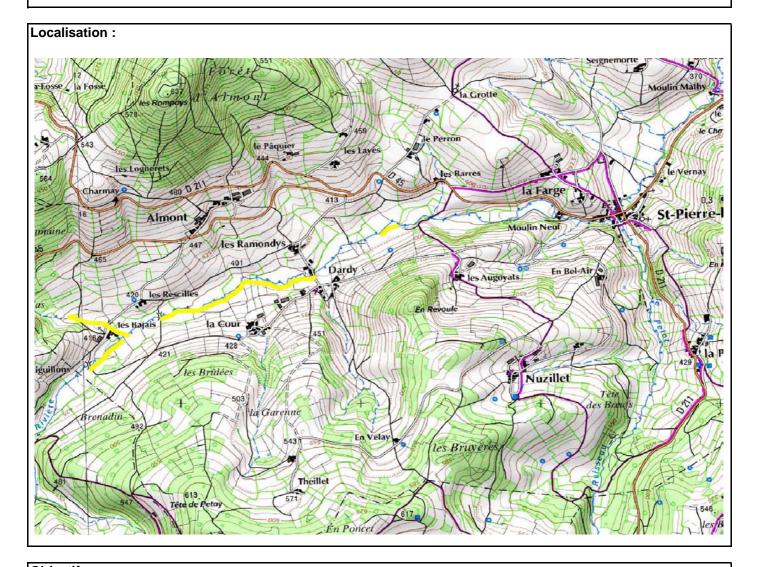
Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques						
Thème	Restauration de cours d'eau	B1	2				
ME Sup.	Grosne amont FRDR	606					
Mesure PDM		Dépt	71				
Cours d'eau	La Grosne						
Commune(s)	Saint Pierre le Vieux	2015	P1				

Intitulé du projet Restauration de la végétation rivulaire de la Grosne à Saint Pierre le Vieux

CONTEXTE

Description:

La ripisylve de la Grosne entre la limite départementale et le hameau de Dardy est clairsemée voire absente. L'accès des bovins aux berges empêche la régénération naturelle de la végétation rivulaire. Il est proposé de mettre en défens les berges pour limiter le piétinement des berges et du lit par les bovins.



Objectifs:

- 1 Limiter le piétinement des berges par les bovins
- 2 Restauration d'une ripisylve fonctionnelle
- 3 Limitation des hausses thermiques en période estivale

			MONTA	GE FINANCIE	R ET ADMINISTR	ATIF		
Coût	t prévisionnel (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Clôtures	,					14 100	16 864
(2)	Abreuvoirs						6 600	7 894
(3)								
(4)								
(5)								
						TOTAL	20 700	24 757

Maître d'ouvrage :

Année

2012 2013 2014

2015

2016 2017 (HT en €)

20 700

M.O.

40%

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Elaboration d'une DIG

Communauté de communes de Matour et sa région (accord de principe)

Financement public

CRB, FEDER

30%

AERMC

30%

Financement privé

Conditions d'aides :		

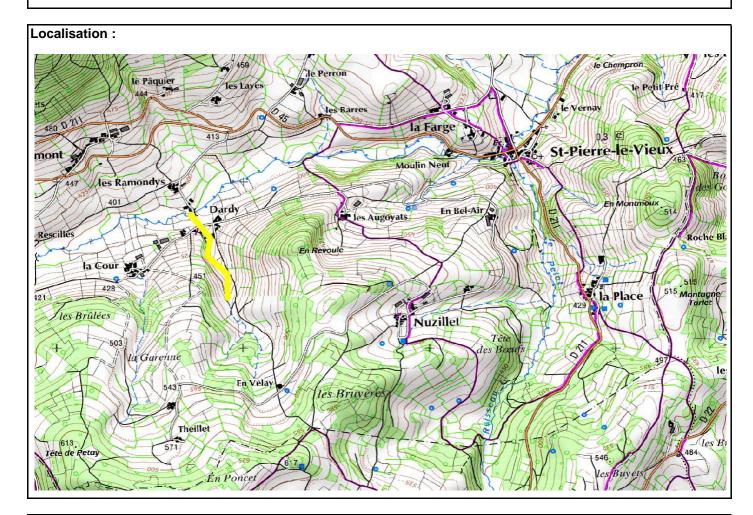
Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques		CO	DE
Thème		Restauration de cours d'eau		B1	3
ME Sup.		Grosne amont	FRDR606		
Mesure PDM	3C13	Stratégie de restauration de la continuité	oiscicole	Dépt	71
Cours d'eau		Le ruisseau de Dardy			
Commune(s)		Saint Pierre le Vieux		2015	P1

Intitulé du projet Restauration du ruisseau de Dardy

CONTEXTE

Description:

Il existe, sur le ruisseau de Dardy, dans la zone de répartition de l'écrevisse à pieds blancs, un busage d'une longueur d'environ 10 à 15 mètres. En plus de la disparition sèche d'habitat, cet aménagement contribue à limiter la libre circulation de l'écrevisse à pattes blanches et à favoriser l'accélération des écoulements et les phénomènes d'érosion. Il est proposer d'enlever la buse et de mettre en défens les berges du ruisseau pour limiter le piétinement des berges par les bovins.



Objectifs:

- 1 Limiter le cloisonnement des ruisseaux
- 2 Favoriser la libre circulation de l'écrevisse à pieds blancs
- 3 Augmenter la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs
- 4 Limiter l'accélération des écoulements
- 5 Limiter les phénomènes d'érosion

Conditions d'exécution :
Elaboration d'une DIG Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Animation auprès du propriétaire		1 200	1 435
(2)	Etude de faisabilité technique		1 800	2 153
(3)	Enlèvement de la buse		3 000	3 588
(4)	Reprise du lit du cours d'eau		5 000	5 980
(5)	Plantation de baliveaux de 1,80 à 2,50 m		375	449
(6)	Mise en défens des berges (clôtures et abreuvoirs)		10 000	11 960
(7)	Suivi astacicole		4 000	4 784
		TOTAL	25 375	30 349

Plan de financement et clé de répartition :

	Coûts	Participation Financière					
Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ncement public	Financement privé		
	(Hien€)		AERMC	CRB, FEDER			
2012							
2013							
2014							
2015	25 375	20 à 40%	30 à 50%	30%			
2016							
2017							

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de Matour et sa région (accord de principe)

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	La Grosne						
Commune(s)		Saint Pierre le Vieux					

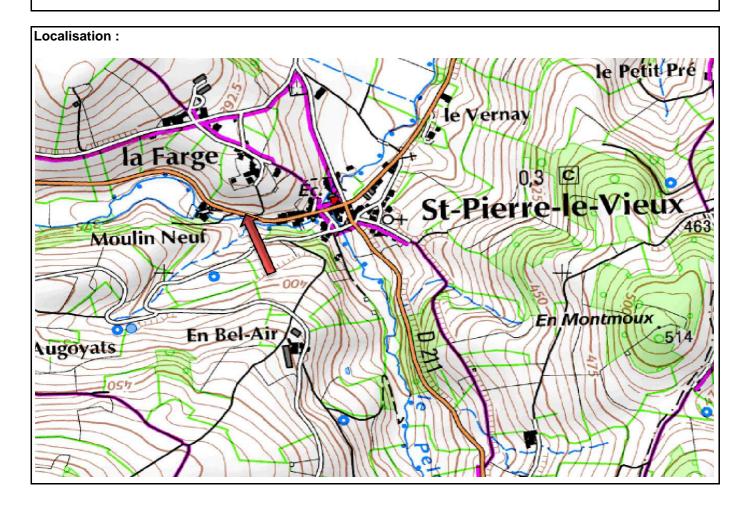
Intitulé du projet	Aménagement du seuil du moulin du centre Bourg

Contexte:

Le seuil du moulin du bourg de Saint Pierre le Vieux est totalement infranchissable par le poisson et constitue un point de blocage du transit sédimentaire. Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires (ouvrage Grenelle) de Saône et Loire.

Une réflexion doit être engagée avec le propriétaire et les riverains afin d'identifier les pistes d'intervention. Une étude préalable devra être réalisée afin de rechercher la meilleure solution pour rétablir les continuités écologique et sédimentaire et améliorer la diversité des milieux aquatiques en amont. Cette étude devra également prendre en compte la présence en amont du seuil d'une maison d'habitation (Moulin Neuf) dont la stabilité pourrait être fragilisée par l'effacement du seuil. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplication des ouvrages avec abaisement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.





Objec	tifs :							
		_						
		onnement de						
		e circulation d	es espece	s piscicoles				
3 - RE	tabiir ie trar	nsport solide						
Cond	itions d'exe	écution :						
Flaho	ration d'une	DIG si portag	ne nublic					
		isation au titre		ur l'eau				
Indica	ateurs d'eff	icacité :						
<u> </u>								
Resta	uration de la	a continuité é	cologique					
			MONT	AGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	TIF		
							T	
Coût	prévisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude pré	alable					20 000	23 920
(2)	Travaux						-	_
(-)								
						TOTAL	20 000	23 920
						IOIAL	20 000	23 320
Plan	de financer	nent et clé de	e répartition	on:				
					Participation Fir	nancière		
	Année	Coûts		Finar	ncement public		inancement p	orivé
		(HT en €)	M.O.	AE RMC	CRB, FEDER			
1	2012	20 000	20%	50%	30%			
	2013							
	2014 2015					1		
	2015							
	2017							
		1						
Maîtro	e d'ouvrage	:						
		Com	munautá	de commi	unes de Matour e	t sa rónio	n	
		Com	munaut			t sa regio		
				(accord	de principe)			
Cond	itions d'aid	les:						

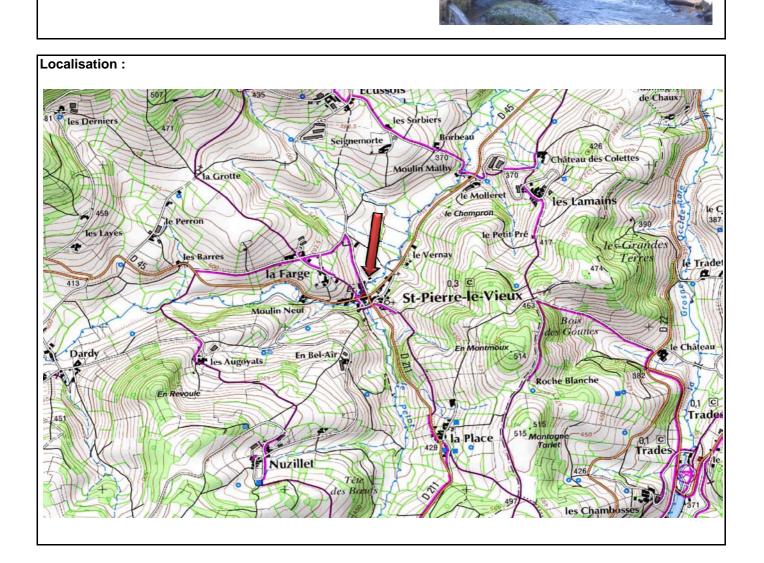
Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	La Grosne						
Commune(s)		Saint Pierre le Vieux		2012	P1		

Intitulé du projet	Gestion du vannage de Saint Pierre le Vieux
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Contexte:

Au cœur du Bourg de Saint Pierre le Vieux un ouvrage, constitué d'un seuil et d'un vannage, est infranchissable par le poisson et représente un point de blocage pour le transit sédimentaire. Il permet l'alimentation du lavoir situé en rive droite.

Il est proposé d'ouvrir le vannage du 15 octobre au 1er mars de chaque année pour rétablir les continuités écologique et sédimentaire.



		onnement des e circulation de						
Conditions	s d'exé	ecution :						
Indicateurs	s d'effi	icacité :						
Restauratio	on de la	a continuité éc	ologique					
			MON	TAGE FINANCI	ER ET ADMINISTR	ATIF		
Coût prévi	sionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
							000000000000000000000000000000000000000	000000000000000000000000000000000000000
(1) Ou	verture	du vannage					-	-
(2)								
						TOTAL	0	0
Plan de fin	ancen	nent et clé de	répartiti	on :				
Δ	nnée	Coûts		T Finan	Participation Fi cement public	-	inancement _l	nrivá
	Hilee	(HT en €)	M.O.	AE RMC	CRB, FEDER	11	<u>nancement</u>	prive
	2012				•			
	2013 2014	++		+				
	2014	+		+				
	2016			<u> </u>				
Maître d'ou			ent de la	commune à	aint Pierre le Vie à ouvrir le vanna re au 1er mars)		année	
Conditions	d'aid	es:						

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		Le ruisseau du Pelot					
Commune(s)		Saint Christophe		2013	P1		

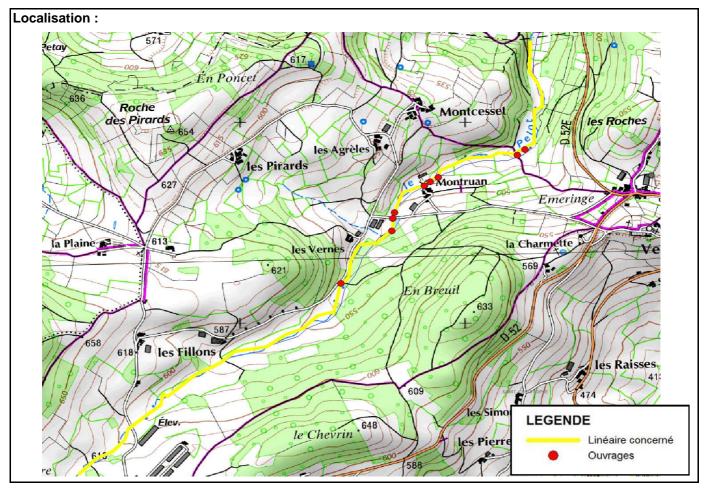
Contexte:

Le ruisseau du Pelot est un affluent de la Grosne. Il conflue avec celle-ci à Saint Pierre le Vieux. Il s'agit d'un milieu intéressant pour la truite et l'écrevisse à pieds blancs. Le fonctionnement de ce ruisseau est perturbé par un piétinement important des berges par les bovins et la présence d'ouvrages infranchissables.

Il est proposé de restaurer la ripisylve en mettant en défens les berges et de rétablir la continuité écologique en effaçant ou en aménageant les ouvrages.







- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Limiter le piétinnement bovin
- 3 Limiter les hausses de thermiques en période estivale
- 4 Restaurer la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Mise en défens des berges*		25 805	30 863
(2)	Aménagement ou effacement des ouvrages		89 000	106 444
* inte	rvention des brigades vertes			
		TOTAL	114 805	137 307

Plan de financement et clé de répartition :

	Coûte	Coûte	Coûte	Participation Financière				ancière
Année	Coûts (HT en €)	UT are C) M O	Fina	ancement pu	ublic	Financement privé		
	(HI ell €)	M.O.	AE RMC	FEDER	CG 69			
2012								
2013	114 805	20 à 50%	30 à 60%		20%			
2014								
2015								
2016				•	•			
				•				

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques				
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont FRDR606				
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				
Cours d'eau		La Grosne				
Commune(s)		Saint Léger sous la Bussière		2012	P1	

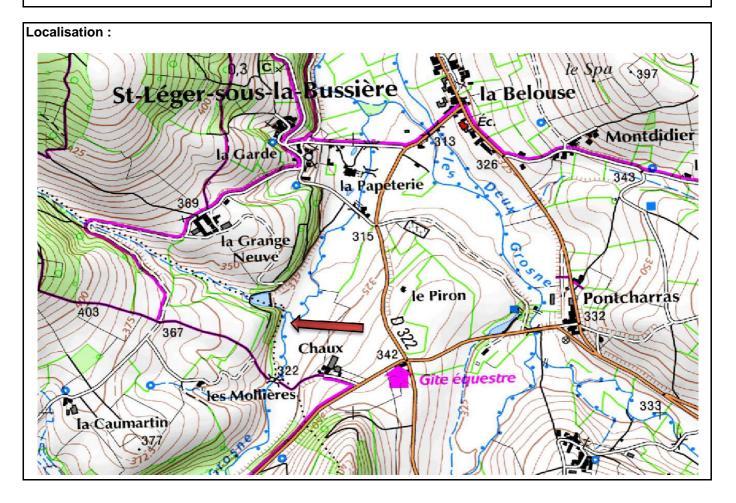
Intitulé du projet	Effacement des trois seuils de la Chaux

Contexte:

Au lieu-dit "la Chaux", trois seuils maçonnés infranchissables cloisonnent la Grosne. Un plan national d'actions pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau a été lancé. Ce plan prévoit l'effacement ou l'aménagement d'ici 2015 de 2000 ouvrages infranchissables en France.

Les trois ouvrages de la Chaux font partie de la liste des ouvrages prioritaires (ouvrages Grenelle). Il est proposé d'effacer ces trois seuils pour rétablir la continuité piscicole.





Condi	tions d'exé	ecution :						
	ration d'une nde d'autori	DIG sation au titre	e de la loi s	sur l'eau				
lu di a a								
Indica	teurs d'eff	icacite :						
Resta	uration de la	a continuité éd	cologique					
			MON ⁻	TAGE FINANC	ER ET ADMINISTRA	ATIF		
Coût.		ol (on 6)					L Coût U.T.	L Coût T T C
Cout	orévisionn	ei (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Arasemer	nt et réagence	ement des	blocs des trois	seuils		45 000	53 820
(2)								
(-)								
						ļ		
						TOTAL	45 000	53 820
Plan c	le financen	nent et clé de	e répartiti	on :				
	Année	Coûts		Finan	Participation Fi cement public		nancement	orivé
	Aillice	(HT en €)	M.O.	AE RMC	CRB, FEDER		Haricomonic	prive
	2012	45 000	20%	50%	30%			
	2013							
	2014 2015							
	2016							
	20.0							
Maîtra	م مالم مالم							
Maitre	d'ouvrage	:						
			l	Propriétaire	ou collectivités			
Condi	tions d'aid	es:						

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques			
Thème		Restauration de cours d'eau			
ME Sup.		Grosne amont FRDR606			
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole			
Cours d'eau		La Grosne			
Commune(s)		Brandon		2013	P1

Intitulé du projet	Aménagement de l'ancien moulin de la Croix

Contexte:

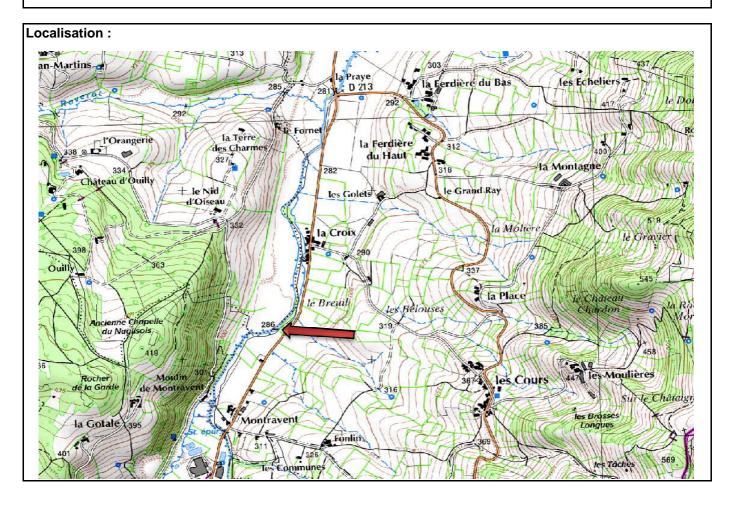
Environ 500 m en amont du lieu-dit la Croix, sur la commune de Brandon, un ouvrage (seuil et vannage) permettait l'alimentation en eau de l'ancien moulin de la Croix. Cet ouvrage est infranchissable par les poissons. Il n'a aujourd'hui plus d'utilité et est en ruine. Cependant, le propriétaire du moulin souhaite ouvrir sur le site un centre

d'hydrothérapie pour les chevaux de

courses et de sport. Pour cela, il souhaite prélever de l'eau dans la Grosne pour alimenter les bassins dans lesquels évolueront les animaux. L'état actuel du seuil ne permet pas de dériver l'eau vers le futur centre.

Le propriétaire étudie actuellement les faisabilités technique et économique de son projet. Dans tous les cas, le projet devra être le moins impactant pour le milieu aquatique et en particulier pour la continuité écologique.





		onnement de circulation d							
Conditio	ns d'exé	ecution :							
Demande	e d'autori	sation au titre	e de la loi su	ır l'eau					
Indicateu	ırs d'effi	icacité :							
Restaura	tion de la	a continuité éd	cologique						
			MONT	AGE FINA	NCIER ET ADM	INISTRA	TIF		
Coût pré	visionne	el (en €)						Coût H.T.	Coût T.T.C
			nation du pr	oiot du pro	priátoiro				0
(1) T	ravaux a	définir en for	iction du pr	ojet du pro	prietaire				
(2)									
							TOTAL	0	0
Plan de f	inancen	nent et clé de	e répartitio	n :					
	A	Coûts		E:		ation Fina			
	Année	(HT en €)	M.O.	FII	nancement publ	IC	FI	nancement _l	orive
	2012								
	2013 2014								
	2015								
	2016								
	2017								
Maître d'	ouvrage):	Prop	riétaire (du moulin de	e la Croi	ix		
Conditio	ns d'aid	es:							

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques				DE	
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont FRDR606				
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				
Cours d'eau		La Grosne				
Commune(s)		Clermain		2017	P3	

Intitulé du projet	Effacement de l'ancien barrage amovible
I	ntitulé du projet

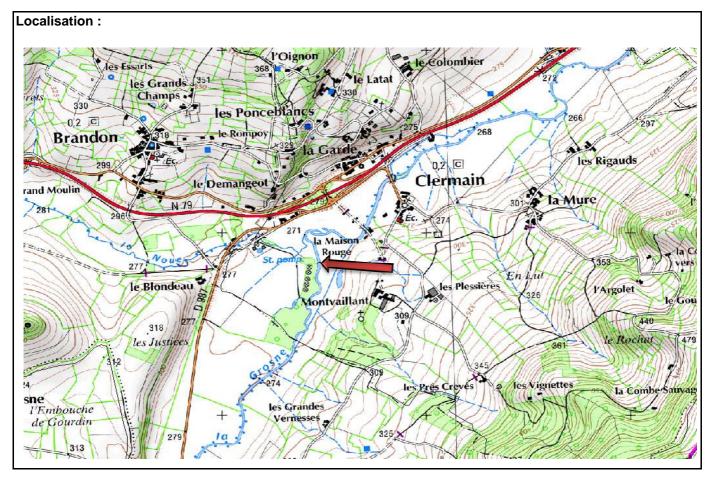
Contexte:

Cet ouvrage est un ancien barrage amovible mis en place par le Syndicat des Eaux de la Haute Grosne dans les années 1950. Il était destiné à maintenir un plan d'eau pendant la période de basses eaux pour améliorer l'alimentation par la nappe des ouvrages de captages situés en rive gauche. Le champ captant a été abandonné. Les ouvrages amovibles ont été démontés définitivement. Ce barrage est implanté dans un méandre de la Grosne qui actuellement n'est pratiquement plus alimenté. En 1996, l'exploitant agricole a créé un fossé de décharge en amont du méandre pour alimenter son

exploitation. Suite à ces travaux et au fur et en mesure des crues, la Grosne a changé de lit. Elle creuse désormais sont lit dans le tracé du fossé qui traverse en ligne droite la propriété du Château de Montvaillant.

Il est proposé d'effacer complètement cet ouvrage.





_			MON	TAGE FINANC	CIER ET ADMINISTR	ATIF		
Coût p	orévisionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Effaceme	nt de l'ancien	barrage a	movible			7 000	8 372
(2)							1	
.— <i>1</i>								
						-		2.5-
						TOTAL	7 000	8 372
	Année	Coûts - (HT en €)	M.O.		Participation Fincement public		nancement p	orivé
	2012			AE RMC	CRB, FEDER	+		
	2013							
	2014							
	2015 2016	+		+ +		+		
1	2017	7 000	20%	50%	30%	<u> </u>		
	d'ouvrage							
naill'e	a ouvrage							
		Com	ımunauı	té de comm	nune de Matour e	t sa région		
		· -			de principe)	5 • •		
					-			
	tions d'aid							

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont FRDR606				
Mesure PDM	3C13	C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				
Cours d'eau		La Grosne				
Commune(s)		Clermain		2016	P1	

Intitulé du projet	Aménagement du barrage de l'ancien moulin Rigaud

Contexte:

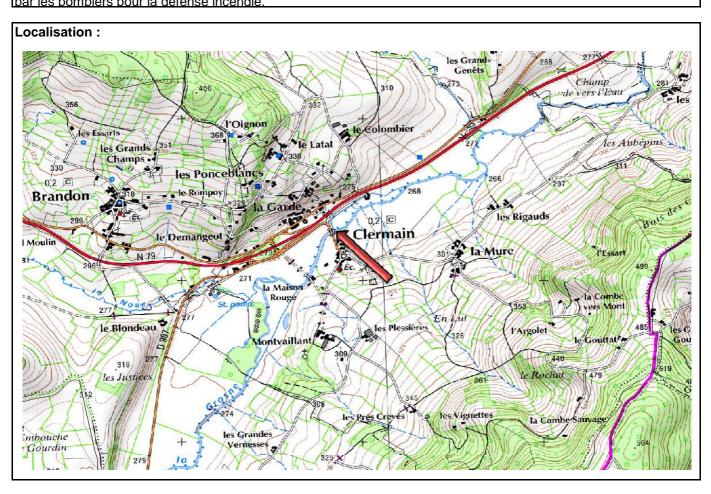
Sous le pont sur la Grosne, un seuil permettait l'alimentation en eau du bief du moulin Rigaud. Aujourd'hui ce moulin est détruit, mais l'ouvrage reste infranchissable par le poisson.

Dans un premier temps, une réflexion est à engager avec le propriétaire afin d'identifier les pistes d'intervention. Une étude préalable devra être réalisée afin de rechercher la meilleure solution pour rétablir les continuités écologique et sédimentaire et d'améliorer la diversité des milieux aquatiques en amont.

Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplication des ouvrages avec abaisement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.

L'aménagement proposé ne devra pas mettre en péril la stabilité du pont routier situé juste en amont du seuil. Une attention sera également portée sur la prise d'eau utilisée par les pompiers pour la défense incendie.





<u> </u>								
Condit	ions d'exé	ecution :						
	ation d'une nde d'autori	DIG sation au titre	de la loi s	sur l'eau				
Indicat	teurs d'eff	icacité :						
Dootou	ا مام نام س							
Restau	ration de la	a continuité éd	cologique					
			1101			715		
			MON	AGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	TIF		
Coût p	révisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude pré	alable					10 000	11 960
(2)	Travaux						20 000	23 920
						TOTAL	30 000	35 880
Plan de	e financen	nent et clé de	∍ répartitio	on :				
	A	Coûts		T =====	Participation Fir			
	Année	(HT en €)	M.O.	AE RMC	cement public CRB, FEDER	FI	nancement p	orive
	2012			7 LE TUNO	OND, I EDEN			
	2013							
	2014							
	2015			+				
1,2	2016 2017	30 000	20%	50%	30%			
						-1		
Maître	d'ouvrage	:						
		Com	munaut	é de commι	ınes de Matour e	t sa régio	n	
					de principe)			
Condit	ions d'aid	es :						

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

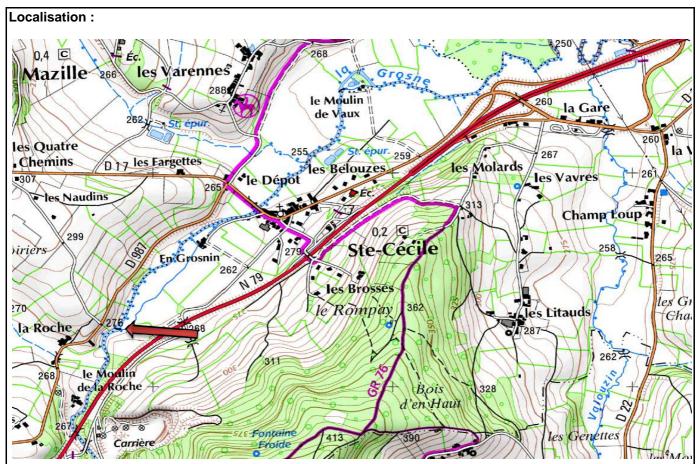
Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		La Grosne					
Commune(s)		Sainte Cécile		2013	P1		

Intitulé du projet	Effacement du seuil du moulin en Grosnin

Contexte:

L'ouvrage partiteur du moulin en Grosnin est un ouvrage infranchissable par le poisson. Il est proposé d'effacer ce seuil pour rétablir la continuité piscicole.





Cond	itions d'exé	cution :						
Elabo	ration d'une	DIG						
		sation au titre	de la loi s	sur l'eau				
India	ateurs d'eff	iogoltó i						
Indica	ateurs a em	icacile.						
Resta	uration de la	a continuité éc	cologique					
			MON	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	TIF		
Coût	prévisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Effaceme	nt du seuil du	moulin en	Grosnin			17 000	20 332
	Liidooiiio	in aa ooan aa	THOUSE OF	. 616611111				20 002
(2)								
						TOTAL	17 000	20 332
Plan	de financen	nent et clé de	e répartition	on :				
		Coûts			Participation Fir			
	Année	(HT en €)	M.O.	Finar AERMC	ncement public CRB, FEDER	Fi	nancement _l	orivé
	2012			AERIVIC	CRB, FEDER			
	2013	17 000	20%	50%	30%			
-	2014 2015							
	2016			+				
Maître	e d'ouvrage	· ·						
I Walti	o a Juviaye	• •						
			F	Propriétaire	ou collectivités			
Cond	itions d'aid	es:						

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		La Grosne					
Commune(s)		Mazille		2012	P1		

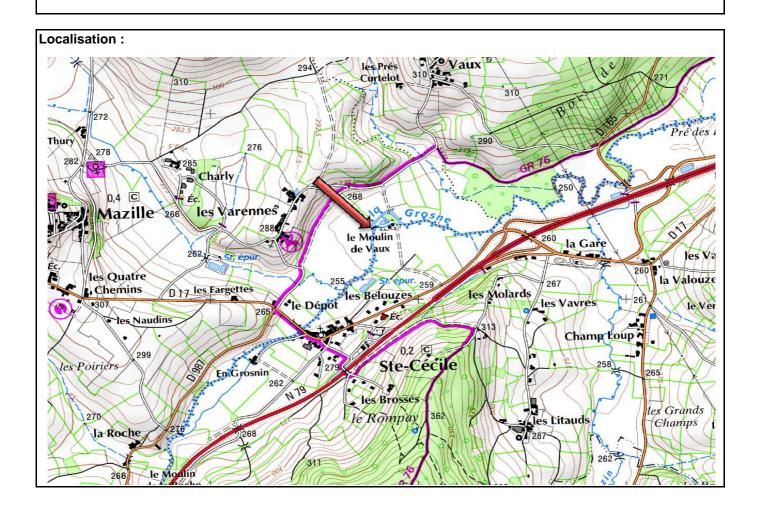
Intitulé du projet	Aménagement du seuil du moulin de Vaux

Contexte:

Le déversoir partiteur, assurant l'alimentation en eau du bief du moulin de Vaux, constitue un ouvrage infranchissable par les poissons. Le moulin n'est plus alimenté en eau : les anciennes vannes (usinières et de décharge) n'existent plus. Le bief alimente aujourd'hui un étang.

Dans un premier temps, une réflexion est à engager avec le propriétaire afin d'identifier les pistes d'intervention. Une étude préalable devra être réalisée afin de rechercher la meilleure solution pour rétablir les continuités écologique et sédimentaire et d'améliorer la diversité des milieux aquatiques en amont. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplication des ouvrages avec abaisement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.





		e de la loi s	sur l'eau				
teurs d'eff	icacité :						
ıration de la	a continuité éd	cologique					
		0.					
		MON	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF		
		IVICIN	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF		
rėvisionn	el (en €)					Cout H.T.	Coût T.T.C
Etude pré	alable					15 000	17 940
Travaux						30 000	35 880
					TOTAL	45 000	53 820
e financen	nent et clé de	e répartiti	on :	Double in a time 5			
Année	Coûts		Finar	ncement public		nancement i	orivé
7	(HT en €)	M.O.	AE RMC		1		
2012	15 000	20%	50%	30%			
	30 000	20%	50%	30%			
	ļ .						
	+		+				
2010			+				
		ı	Propriétaire	ou collectivités			
	e financen Année 2012 2013 2014 2015 2016	teurs d'efficacité : tration de la continuité écontinuité éconti	teurs d'efficacité : Iration de la continuité écologique MON Prévisionnel (en €) Etude préalable Travaux e financement et clé de répartiti Année Coûts (HT en €) M.O. 2012 15 000 20% 2013 30 000 20% 2014 2015 2016 d'ouvrage :	teurs d'efficacité : Irration de la continuité écologique MONTAGE FINANC Prévisionnel (en €) Etude préalable Travaux e financement et clé de répartition : Année (HT en €) M.O. Finar AE RMC	teurs d'efficacité : Tration de la continuité écologique MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRA Prévisionnel (en €) Etude préalable Travaux Participation Financement public AE RMC CRB, FEDER 2012 15 000 20% 50% 30% 2013 30 000 20% 50% 30% 2014 2015	teurs d'efficacité : aration de la continuité écologique MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF	MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Conditions d'exécution :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques				
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne moyenne	FRDR605			
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisyl	ve	Dépt	71	
Cours d'eau		La Grosne				
Commune(s)		Cluny		2012	P1	

Intitulé du projet Programme de lutte contre la renouée du Japon	
--	--

Description:

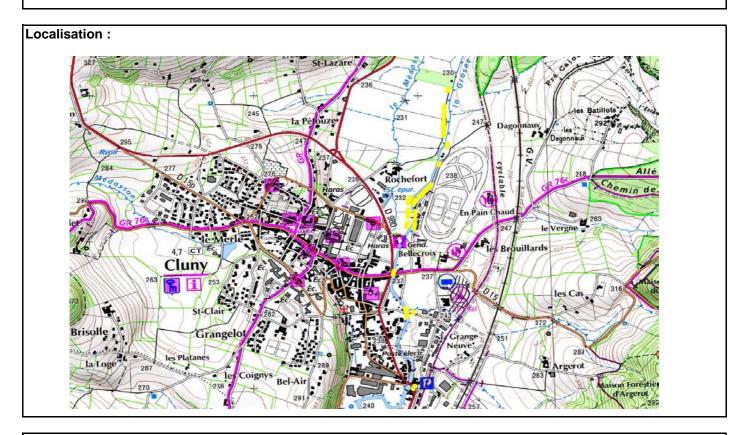
Originaire d'Asie, la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) a été introduite en Europe en 1825 comme plante ornementale. Introduite en France en 1939, elle est aujourd'hui présente sur tout l'hexagone. Le caractère proliférant et la forte vitalité de cette espèce laisse craindre une rapide progression sur les parties dégradées des rives des cours d'eau, entraînant une banalisation et une déstabilisation des berges.

L'étude de la dynamique alluviale et de la continuité piscicole, qui comprenait un diagnostic de la végétation de rives, réalisée en 2010-2011 a mis en évidence plusieurs foyers de renouées du Japon. Ces foyers restent toutefois limités dans l'espace de sorte qu'une intervention s'avère techniquement réaliste. La traversée de Cluny est le secteur le plus impacté.

Compte tenu de la vigueur de la plante et de l'importance du système racinaire qu'elle est capable de développer, les méthodes d'élimination s'inscrivent dans la durée et sont assez fastidieuses.

Plusieurs techniques de lutte sont proposées selon les situations observées :

- opérations de décaissement et tamisage des déblais avec élimination du rhizome, retalutage et mise en place d'un géotextile, plantation de boutures ligneuses et ensemencement sur le haut de berge ;
- opération d'arrachage manuel couplée à des plantations ;
- opération d'arrachage manuel suivi d'un bâchage afin d'étouffer les plants.



Objectifs:

1 - Lutter contre la renouée du Japon

Condi	tions d'exé	cution :								
Elabora	ation d'une	DIG								
Liabor	Elaboration d'une DIG									
Indica	teurs d'effi	cacité :								
Diminu	ıtion de la re	épartition voire	disparition d	e la renoué	e du Japon sur les	berges considéré	es			
			MONTAG	GE FINANC	CIER ET ADMINIS	TRATIF				
Coût p	orévisionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C		
(1)	Arrachage	manuel ou mé	canique des	renouées (du Japon, bâchage	e, plantations et	100 000	119 600		
	suivi sur tr		-							
(2)										
(3)										
						TOTAL	100 000	119 600		
Plan d	e financem	nent et clé de r	épartition :							
					Participation	on Financière				
	Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Fin	ancement public		inancement p	orivé		
	2012		IVI.O.							
	2012 2013	55 000 15 000								
	2014	15 000								
	2015	15 000								
	2016 2017									
	2017		<u> </u>							
Maître	d'ouvrage	:								
				01446						
	SMAG ou Cluny									
Condi	tions d'aide									
	alut									
-										

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		La Grosne					
Commune(s)		Lournand - Cortambert		2013	P2		

Intitulé du projet	Effacement du seuil du moulin de Merzé

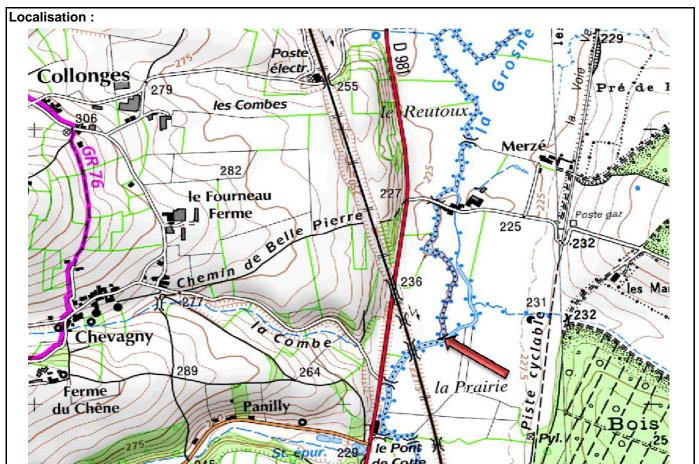
Contexte:

La force hydraulique n'est plus utilisée par le moulin de Merzé. Les vannes du moulin ont été enlevées et les orifices obstrués. L'ouvrage de décharge est composé d'un grand déversoir avec trois vannes au centre. L'ouvrage est en voie de dégradation, les vannes ne sont plus manoeuvrables. Il constitue un point de blocage pour la continuité écologique et engendre une banalisation des habitats aquatiques en son amont.

Il est proposé de rétablir la continuité écologique en effaçant cet ouvrage.







(1) Effacement de l'ouvrage de décharge du moulin de Merzé (2) 12 000 14 3				MON	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF				
TOTAL 12 000 14 3	Coût prév	isionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C		
TOTAL 12 000 14 3	(4)		at da lla maa	عام کام ماہ می		do Morrá		12,000	14 252		
Plan de financement et clé de répartitio Année	(1) Επ	aceme	nt de l'ouvrag	je de dechi	arge du mouiin	de Merze		12 000	14 352		
Plan de financement et clé de répartitio Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé	(2)										
Plan de financement et clé de répartitio Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé AE RMC CRB, FEDER 2012 3 12 000 20% 50% 30% 30% 30% 2014 2015 3016 3016 3017 3018 Maître d'ouvrage : Participation Financière Financement privé AE RMC CRB, FEDER 2017 50% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 3											
Plan de financement et clé de répartitio Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé AE RMC CRB, FEDER 2012 2013 12 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 2017 Maître d'ouvrage : Participation Financière Financement privé AE RMC ORB, FEDER Propriétaire ou SMAG											
Plan de financement et clé de répartitio Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé AE RMC CRB, FEDER 2012 3 12 000 20% 50% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 3											
Plan de financement et clé de répartitio Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé AE RMC CRB, FEDER 2012 3 12 000 20% 50% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 30% 3											
Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé 2012							TOTAL	12 000	14 352		
Année (HT en €) M.O. Financement public Financement privé			<u> </u>	- i opai iiii	-	Participation Fir	nancière		_		
(H1 en €) M.O. AE RMC CRB, FEDER 2012 2013 12 000 20% 50% 30% 2014	A	nnée			Finar		_	nancement	orivé		
2012 2013 12 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 2017		(HT en	(HT en €)	M.O.		-					
2014 2015 2016 2017		2012									
2015 2016 2017 Maître d'ouvrage : Propriétaire ou SMAG			12 000	20%	50%	30%					
Maître d'ouvrage : Propriétaire ou SMAG											
Maître d'ouvrage : Propriétaire ou SMAG											
Maître d'ouvrage : Propriétaire ou SMAG					+ +						
Propriétaire ou SMAG		2017	<u> </u>								
Conditions d'aides :	Maître d'o	uvrage):		Propriéta	ire ou SMAG					
	Condition	s d'aid	AS:								
		o a aid									
	<u> </u>										

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Elaboration d'une DIG

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Restauration de la continuité écologique

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques						
Thème	Restauration de cours d'eau						
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605					
Mesure PDM	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole						
Cours d'eau	La Grosne						
Commune(s)		Massilly		2012	P2		

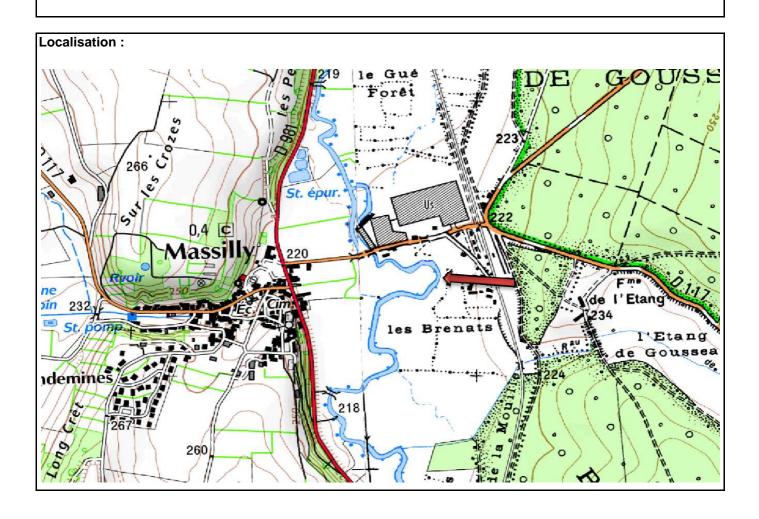
Intitulé du projet	Aménagement du seuil du moulin de Massilly

Contexte:

En amont de l'usine Massilly France, un seuil constitue un point de blocage de la continuité écologique. Il est totalement infranchissable par le poisson, altère le transit sédimentaire et induit une zone d'influence amont importante. L'ouvrage est équipé d'une passe à poisson non fonctionnelle.

Dans un premier temps, au regard des problématiques en présence, une étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplification des ouvrages avec abaissement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.





Condit	tions d'exé	cution :											
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau													
pernance d'autorisation au titre de la loi sur l'éau													
Indicat	teurs d'effi	cacitó :											
Illuicai	leurs a em	cacite.											
Restauration de la continuité écologique													
			MONT	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	TIF							
			MON	IAGE I IIIAIIG	ILK LI ADMINISTRA	XIII							
Coût p	révisionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C					
(1)	Etude pré	alable avec si	imulation h	nydraulique			10 000	11 960					
(2)	Aménage	ment du seuil	de Massil	lv			30 000	35 880					
(2)	Amenage	ment da sedii	ac Massii	ıy			00 000	00 000					
						TOTAL	40 000	47 840					
						TOTAL	40 000	47 640					
Plan d	o financon	nent et clé de	ránartiti	an ·									
i iaii a		1	, ropartiti		Doubling tion Fin	:>							
	Année	Coûts		Finar	Participation Fin	1	nancement p	orivé					
	Aillico	(HT en €)	M.O.	AERMC	CRB, FEDER	<u>''</u>	nancement p	JIIVC					
1	2012	10 000	20%	50%	30%								
2	2013	30 000	20%	50%	30%								
	2014					<u> </u>							
	2015 2016	+		+									
	2017			†									
Maître	d'ouvrage	\ •		· · · · · ·									
	a carrage	•											
			Dá	nartement /	de Saône et Loire	3							
			De	partement	ue Saone et Lone	-							
Condit	tions d'aid	es .											
Jonata	Conditions d'aides :												

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

3 - Rétablissement du transport solide

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques						
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605					
Mesure PDM	3C17 3C13 Restaurer les berges et/ou la ripisylve Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				71		
Cours d'eau	La Grosne						
Commune(s)	Taizé - Bray						

Intitulé du projet	Restauration de la Grosne au niveau du moulin Coureau

Description:

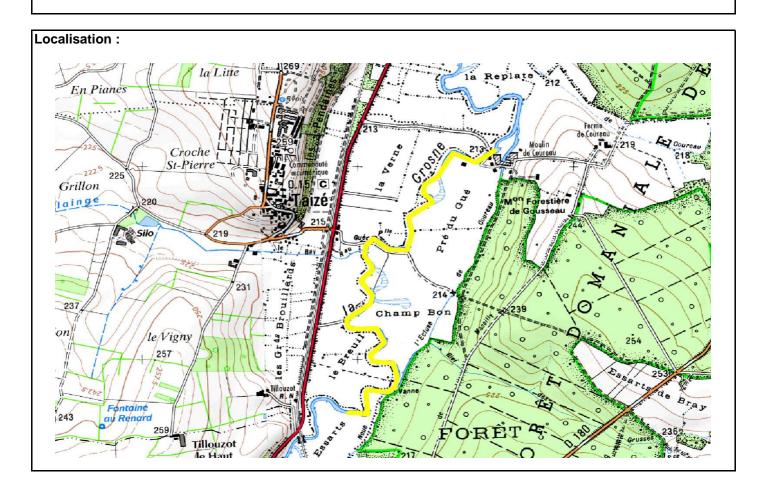
Environ 2000 m en amont du moulin Coureau, un ouvrage (seuil et vannage) détourne une partie de l'eau de la Grosne. Cette eau est acheminée par un bief (l'écluse de Coureau) vers le moulin. La force hydraulique n'est plus utilisée par le moulin. L'ouvrage est en mauvais état. Sur ce tronçon, on note également la présence d'aulnes atteints par le *Phytophtora alni* et de renouée du Japon. Concernant cette dernière, compte tenu de sa vigueur et de l'importance du système racinaire qu'elle est capable de développer, les méthodes d'élimination s'inscrivent dans la durée et sont assez fastidieuses.

Plusieurs techniques de lutte sont proposées selon les situations observées :

- opérations de décaissement et tamisage des déblais avec élimination du rhizome, retalutage et mise en place d'un géotextile, plantation du boutures ligneuses et ensemencement sur le haut de berge ;
- opération d'arrachage manuel couplée à des plantations ;
- opération d'arrachage manuel suivi d'un bâchage afin d'étouffer les plants.

Il est proposé d'effacer le seuil, de procéder à des coupes sanitaires d'aulnes atteints par le *Phytophtora alni* et à lutter contre la renouée du Japon.

Linéaire concerné : 2 000 ml



- 1 Restauration de la continuité piscicole
- 2 Lutte contre la renouée du Japon
- 3 Lutte contre le phytophtora

۱	C) I I		ns	eх		 OH	

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Effacement du seuil du moulin Coureau		25 000	29 900
(2)	Lutte contre la renouée du Japon		14 000	16 744
(3)	Entretien de la ripisylve		3 000	3 588
		TOTAL	42 000	50 232

Plan de financement et clé de répartition :

	Coûts	tion Financi			
Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ancement public	Financement privé
	(Firelite)	IVI.O.	AERMC	CRB, FEDER	
2012	42 000	20 à 70%	0 à 50%	30%	
2013					
2014					
2015					
2016					
2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou SMAG

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%. L'Agence de l'eau ne finance pas la lutte contre la renouée du Japon et l'entretien de la ripisylve.

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques				
Thème	Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Nolainge FRDR11526				
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve				
Cours d'eau		Ruisseau de Nolainge (ou ruisseau de Taizé)				
Commune(s)		Taizé		2016	P3	

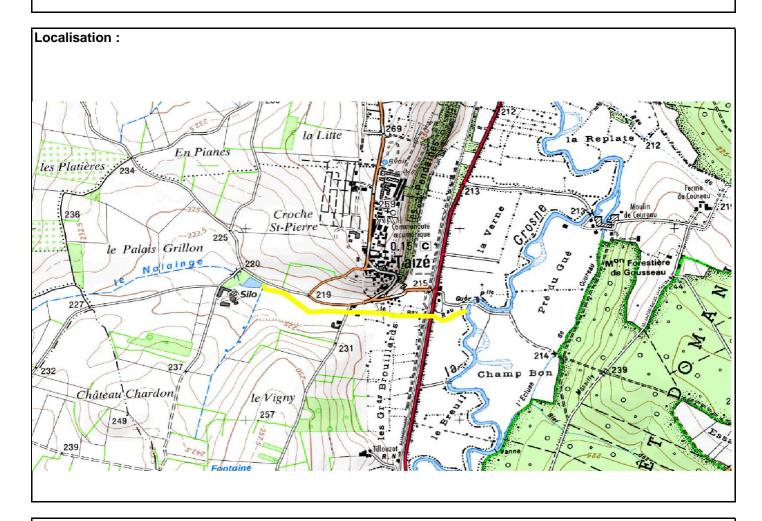
Latter 12 decreases at	Destauration de la régétation dividaire du misaceur de Nalainne
Intitulé du projet	Restauration de la végétation rivulaire du ruisseau de Nolainge
	recorded and the registration for the conditional and the family

Description:

Le ruisseau de Nolainge s'apparente à un fossé agricole enherbé. Les strates arborée et arbustive sont le plus souvent absentes.

Il est proposé de reconstituer une ripisylve par mise en défens des berges et plantations.

Linéaire concerné : 1 000 ml



Objectifs:

- 1 Restauration de la végétation rivulaire
- 2 Limiter le piétinement bovin

Elaboration d'une DIG				
Indicateurs d'efficacité :				
Linéaire de cours d'eau restauré				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF				
Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C	
		10 000	11 960	
(2) Clôtures		7 000	8 372	
(3) Abreuvoirs		3 300	3 947	
(4)				
	TOTAL	20 300	24 279	
	IOIAL	20 300	24 213	
Plan de financement et clé de répartition :				
Année Coûts Année (UT on 6) Année Participation Finance Financement public		e Financement privé		
(HT en €) M.O. AERMC CRB, FEDER	- 11	nancement	JIIVC	
2012				
2013				
2014				
2015				
2016 20 300 40 % 30 % 30 %				
Maître d'ouvrage :				
SMAG				
SMAG				
SMAG Conditions d'aides :				

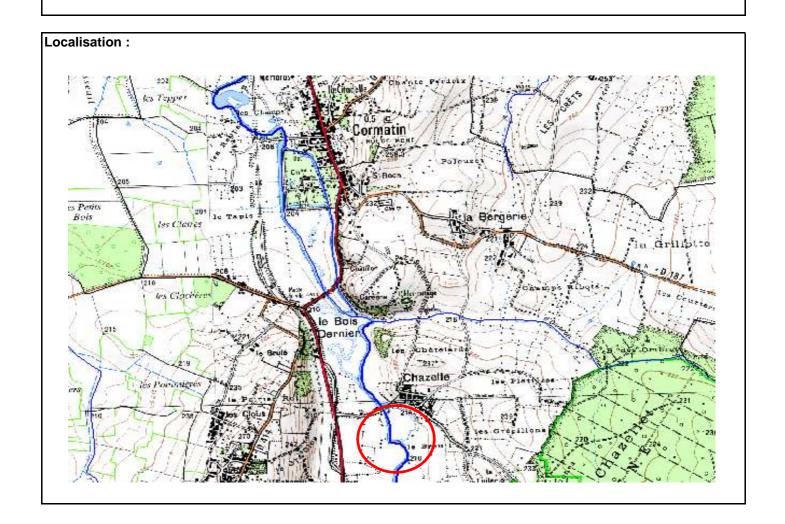
Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème	Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605				
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve				
Cours d'eau	La Grosne					
Commune(s)		Cormatin		2012	P3	

	Intitulé du projet	Mise en place d'un fascinage de saules
--	--------------------	--

Description:

A l'aval du pont d'accès au hameau de Chazelle (Cormatin) se développe une érosion de 90 ml. Le SMAG a tenté de limiter l'érosion en mettant en place des pieux de châtaignier. Ceux-ci n'ont pas pu être battus suffisamment pour permettre un ancrage suffisant et sont aujourd'hui destabilisés. La pente de la berge est trop forte pour permettre une stabilité naturelle. En haut de berge, une clôture à bestiaux est menacée par le recul de la berge. Il est proposé de décaisser la berge pour adoucir sa pente et mettre en place une protection de berges en technique végétale en lieu et place des pieux de châtaignier.

On note également la présence de renouée du Japon et d'aulnes atteints par le *Phytophtora alni*. Il est donc proposé de réaliser des opérations d'arachage manuel de la renouée et de procéder à des coupes sanitaires des aulnes malades.



out pic	évisionne	l (en €)				Coût H.T.	Coût T.T.C
) F	Protection	24 000	28 704				
) E	Entration d	500	598				
, -	intretteri u	le la végétatior	ı			300	390
)							
					TOTAL	24 500	29 302
		Coûts		Participation F			. ,
	Année	(HT en €)	M.O.	Financement public	Fi	nancement	orive
	2012	24 500					
	2013						
	2014						
	2015						
	2016						
	2017						
iître d	'ouvrage	:		SMAG			
	ns d'aide						
nditio	nis u aiue	. · ·					
nditio							

2 - Obtenir une reprise maximale des essences utilisées afin qu'un réseau racinaire dense vienne consolider le pied de

Objectifs:

berge

1 - Limiter l'érosion de berge

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Elaboration d'une DIG

3 - Lutter contre la renouée du Japon4 - Lutter contre le phytophtora

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	La Grosne						
Commune(s)		Cormatin		2013	P2		

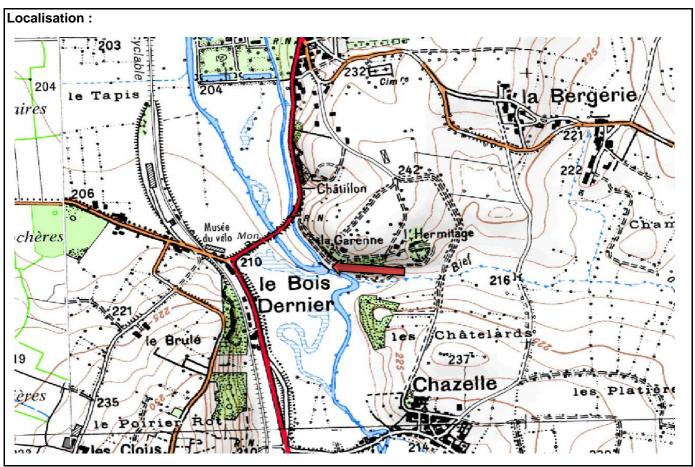
Intitulé du projet	Aménagement du seuil du moulin de Cormatin
, ,	- L. G L.

Contexte:

Au niveau du lieu-dit "le bois dernier", un ouvrage permet la dérivation d'une partie du débit vers le moulin de Cormatin, qui est équipé d'une turbine. Cet ouvrage de décharge est constitué d'un déversoir et d'un vannage à deux vannes. Il constitue un ouvrage infranchissable par le poisson.

Dans un premier temps, au regard des problématiques en présence, une étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.





			MONT	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF		
oût p	révisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.
1)	Aménage	ment du seuil	l du moulin	de Cormatin			50 000	59 800
	3							
2)								
						TOTAL	E0.000	E0 000
						TOTAL	50 000	59 800
an d	a financan	nont ot alá di	o ráportiti	_				
ian u	e imancen	nent et clé de	e repartitio	,				
		00045			Participation Fi	nancière		
	Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Fina	ncement public		nancement	orivé
		(□1 €11€)	IVI.U.	AERMC	CRB, FEDER			
	2012							
	2013	50 000	50%	50%				
	2014			+ +				
	2015			+		+		
	2016 2017			+		+		
	2017	<u> </u>		1		1		
aître	d'ouvrage	<u> </u>						
		· •						
				Propriéta	ire ou SMAG			
111	dana Wati							
onai	tions d'aid	es:						

Objectifs :

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Elaboration d'une DIG

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

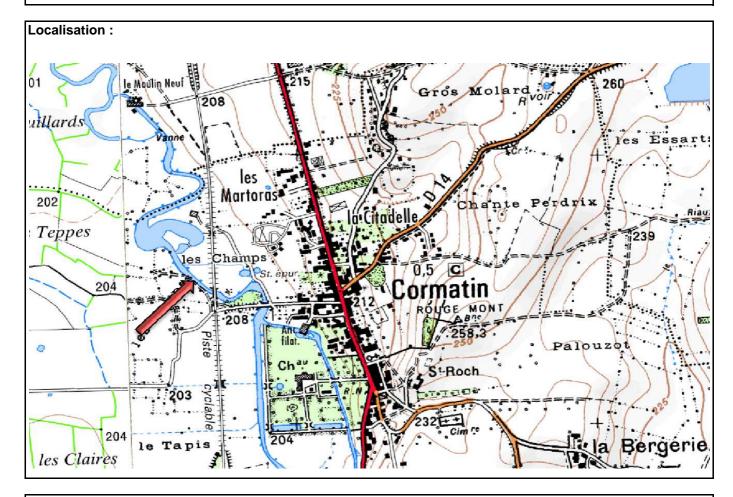
Restauration de la continuité écologique

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques				
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605				
Mesure PDM	3C13	3 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				
Cours d'eau	La Grosne					
Commune(s)		Cormatin		2012	P3	

Intitulé du projet	Déplacement du chemin agricole le long de la Grosne

Contexte:

Un chemin à vocation agricole long la Grosne en rive gauche sur une centaine de mètre environ. Ce dernier, d'une largeur moyenne de 4,5m est par endroit relativement proche du haut de berge (quelques dizaines de centimètres seulement). L'utilisation de ce chemin par des engins agricoles de forts gabarit et la crainte de voir ceux-ci glisser dans le cours d'eau, a conduit à la mise en place ancienne de protection de berges rustiques de type gravats et poteaux EDF. Un projet communal de mise en place d'enrochements vise à pérenniser cette situation. Il est proposé d'abandonner le projet d'enrochement ne répondant pas de manière pertinente à la problématique locale et de déplacer le chemin de quelques mètres pour le placer en arrière de la haie actuelle. Cette solution nécessite seulement d'effectuer deux trouées dans la haie actuelle et d'aménager un nouveau chemin dans la pâture. Le chemin actuel peut rester en l'état pour le passage des piétons. Les protections inadaptées actuelles seront retirées.



Objectifs:

- 1 Sécuriser l'accès aux pâtures
- 2 Eviter l'enrochement des berges de la Grosne

Conditions d'exécution :											
Indicateurs d'efficacité :											
			MON	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF					
Coût	prévisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C			
(1)	Achat d'ui	ne bande de 6	600m² de t	errain agricole			600	718			
(2)	Nivelleme	nt et mise en	place d'ur	ne assise en co	oncassé		9 000	10 764			
(3)	Elagage e	et abattage d'a	arbres				500	598			
(4)	Retrait de	s protections	inadaptée	S			7 500	8 970			
(5)	Mise en p	lace d'une clô	iture				500	598			
						TOTAL	18 100	21 648			
Plan	de financen	nent et clé de	e répartitio	o							
	Ammán	Coûts		Tino.	Participation Fir			- wi 4			
	Année	(HT en €)	M.O.	AERMC	Financement public AERMC CRB,FEDER		Financement privé				
	2012	18 100	70%	30%	CND,I LDLIX						
	2013			1							
	2014										
	2015										
	2016										
	2017			<u> </u>							
Maître	e d'ouvrage	: :		s	MAG						
Cond	itions d'aid	es:									

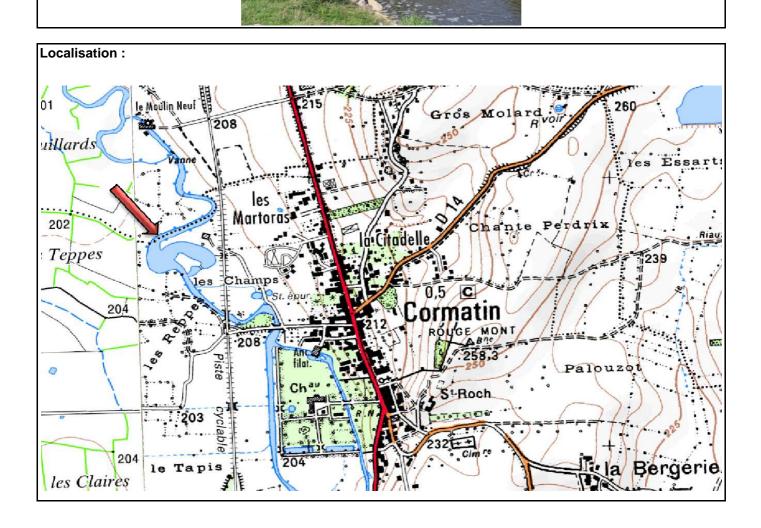
Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques						
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		La Grosne					
Commune(s)		Cormatin		2012	P2		

Intitulé du projet	Gestion du clapet automatique du plan d'eau de Cormatin
initiale da projet	Ocsilon du ciapet automatique du plan à cau de conmatin

Contexte:

En aval de Cormatin, le niveau d'eau du plan d'eau est maintenu grâce à un clapet automatique. Ce clapet est infranchissable par le poisson. Le plan d'eau est un lieu touristique, proche du camping de Cormatin et de la voie verte.

Au regard des problématiques en présence, il est proposé d'abaisser le clapet automatique en période hivernale pour rétablir périodiquement la continuité piscicole. Les dates devront être fixées après consultation des services de l'ONEMA.



		e circulation de						
Condition	ns d'exé	cution :						
Indicateu	rs d'effi	cacité :						
Restaurat	ion de la	a continuité éc	cologique					
			MONT/	AGE FINAN	CIER ET ADMINIST	RATIF		
Coût prév	visionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) M	anœuvr	e du clapet au	utomatique (du plan d'ea	ıu		-	-
(2)				-				
(-,								
						,		
						TOTAL	0	0
Plan de fi	inancen	nent et clé de	répartitio					
		Coûts			Participation			
,	Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ancement public	Fi	nancement _l	privé
	2012							
	2013 2014	 						
	2015							
	2016							
	2017							
Maître d'o	ouvrage	:						
					2314.0			
				,	SMAG			
Condition	م مامنط							
Condition	15 U aiu	es :						

Objectifs:

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques						
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne moyenne FRDR605					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		La Grosne					
Commune(s)		Malay		2014	P2		

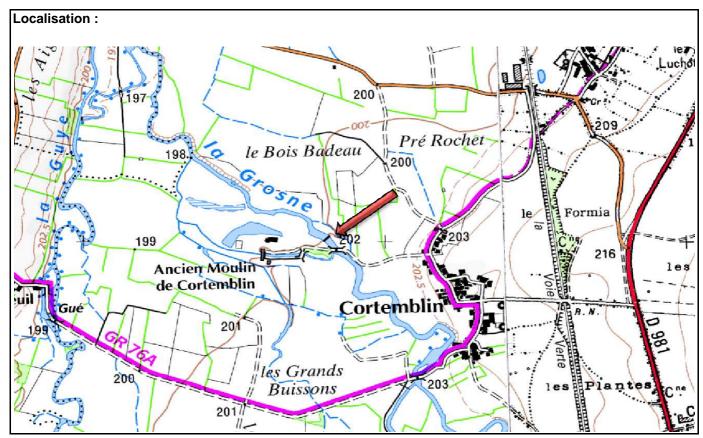
Intitulé du projet	Aménagement du seuil du moulin de Cortemblin

Contexte:

Au moulin de Cortemblin, la force motrice n'est plus utilisée. L'ouvrage de décharge est composé d'un vannage à quatre vannes et d'un déversoir. Il constitue un point de blocage de la continuité écologique. Il est totalement infranchissable par le poisson, altère le transit sédimentaire et induit une zone d'influence amont importante. Dans un premier temps, au regard des problématiques en présence, une étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplification des ouvrages avec abaissement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.







			MONT	AGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF		
oût	prévisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T
1)	Aménage	ment du mou	lin de Corte	emblin			25 000	29 900
	J							
2)								
						TOTAL	25 000	29 900
		Coûts			Participation Fi	nancière		
	Année	(HT en €)	M.O.		ncement public	Fi	nancement	orivé
		(III CII C)	101.0.	AERMC	CRB, FEDER			
	2012							
	2013 2014	25 000	20%	50%	30%			
	2015	20 000		1 0070				
	2016							
	e d'ouvrage							
laîtr	o a oavrage							
laîtr				D.,	CMAC			
laîtro				Proprieta	ire ou SMAG			
laîtro								
laîtro								
	itions d'aid	es:						
	itions d'aid	es:						
	itions d'aid	es:						

Objectifs :

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Elaboration d'une DIG

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Restauration de la continuité écologique

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème	Restauration de cours d'eau					
ME Sup.	Grosne aval	FRDR602				
Mesure PDM						
Cours d'eau	La Grosne					
Commune(s)	Malay - Savigny sur Grosne		2016	P3		

Intitulé du projet Restauration des berges de la Grosne à Malay

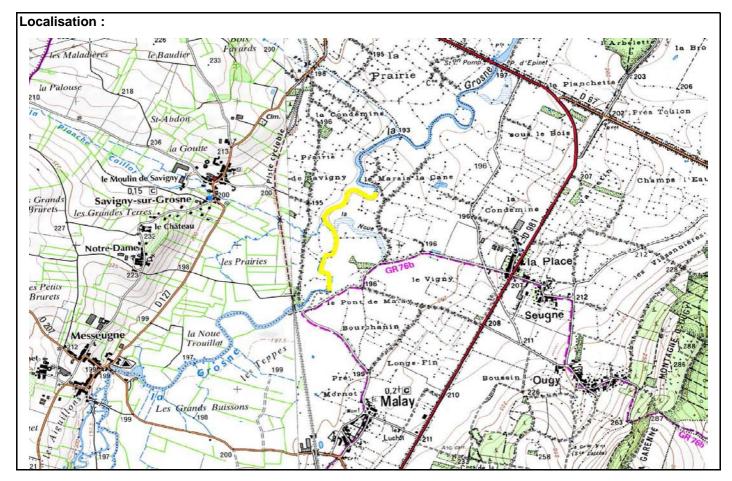
CONTEXTE

Description:

Les berges de la Grosne entre Malay et Savigny sur Grosne sont protégées par d'anciennes traverses de chemin de fer provenant du démantèlement de l'ancienne voie ferrée toute proche, aujourd'hui reconvertie en piste cyclable. Ces protections de berges sont discontinues et en partie

recouvertes par la végétation. Elles forment des cordons de quelques centaines de mètres tout au plus, pour un linéaire total d'environ 550 m. Outre les désordres hydrauliques et physiques, ces protections de type béton ferraillé présentent un risque de blessures pour les usagers de la rivière. En effet, bien que la baignade soit interdite par arrêté municipal, le secteur ayant été aménagé à l'amont en aire de pique-nique, il est fréquent en été que des personnes se baignent. Il est donc proposé de retirer ces matériaux.





Objectifs:

1 - Restauration des berges

Cond	itions d'exé	cution :						
	ration d'une nde d'autoris	DIG sation au titre d	e la loi sur	l'eau				
Indica	ateurs d'effi	cacité :						
		ses de chemin d	de fer					
			MONT	AGE FINANCI	ER ET ADMINISTRAT	ΠF		
Coût	prévisionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Retrait des	s traverses de d	chemin de	for			12 000	14 352
(')	retrait des	s traverses de c	memin de	161			12 000	14 002
(2)								
(3)								
(4)								
(' /								
						TOTAL	12 000	14 352
Plan	de financem	nent et clé de r	épartition	:	Participation Fir	nancière		
	Année	Coûts (HT en €)	M.O.		ncement public		nancement p	orivé
	2042	(III GII C)	101.0.	AERMC	CRB, FEDER			
	2012 2013							
	2014							
	2015							
	2016	12 000	40%	30%	30%			
	2017							
Maître	e d'ouvrage	:		SI	MAG			
Cond	itions d'aide	es:						

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème	Restauration de cours d'eau					
ME Sup.	Goutteuse FRDR11508					
Mesure PDM						
Cours d'eau	La Goutteuse					
Commune(s)	Messey sur Grosne		2016	P3		

Intitulé du projet Restauration de la végétation rivulaire de la Goutteuse à Messey sur Grosne

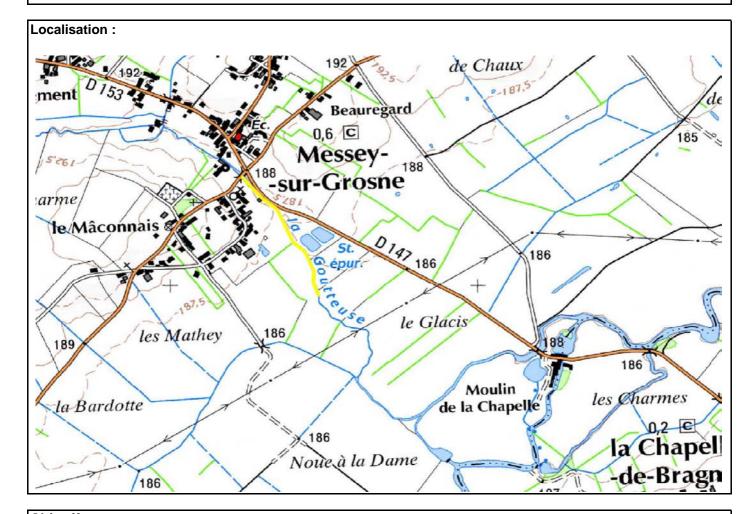
CONTEXTE

Description:

En aval du pont de Messey sur Grosne, les berges de la Goutteuse sont entretenues par fauche intégrale des hauts de berge et des talus. La végétation rivulaire est donc quasi absente. Deux petits massifs de renouées du Japon sont également notés sur ce linéaire.

L'action consiste à reconstituer une ripisylve fonctionnelle en plantant des essences variées et en luttant contre la renouée du Japon.

Linéaire concerné: 600 m



Objectifs:

1 - Restauration de la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :	
Elaboration d'une DIG	
Indicateurs d'efficacité :	
Linéaire de ripisylve restaurée	
	•

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Plantations		6 000	7 176
(2)	Lutte contre la renouée du Japon		500	598
(3)				
(4)				
(5)				
		TOTAL	6 500	7 774

Plan de financement et clé de répartition :

	Coûts		Participation Financière				
Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ncement public	Financement privé		
	(⊓1 en €)	IVI.O.	AERMC	CRB,FEDER			
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	6 500		0 à 30%	0 à 30%			
2017							

Maitre d	d'ouv	/rage	:
----------	-------	-------	---

SMAG

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau et la Région Bourgogne financent les plantations à hauteur de 30%. Elles ne financent pas la lutte contre la renouée du Japon.

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques			DE
Thème		Restauration de cours d'eau			25
ME Sup.		Nourue FRDR11838			
Mesure PDM	3C13	Stratégie de restauration de la continuité p	Stratégie de restauration de la continuité piscicole		71
Cours d'eau		La Nourue			
Commune(s)	Ві	Burnand - Saint Gengoux le National - Savigny sur Grosne			P3

	Intitulé du projet	Décloisonnement de la Nourue
--	--------------------	------------------------------

Description:

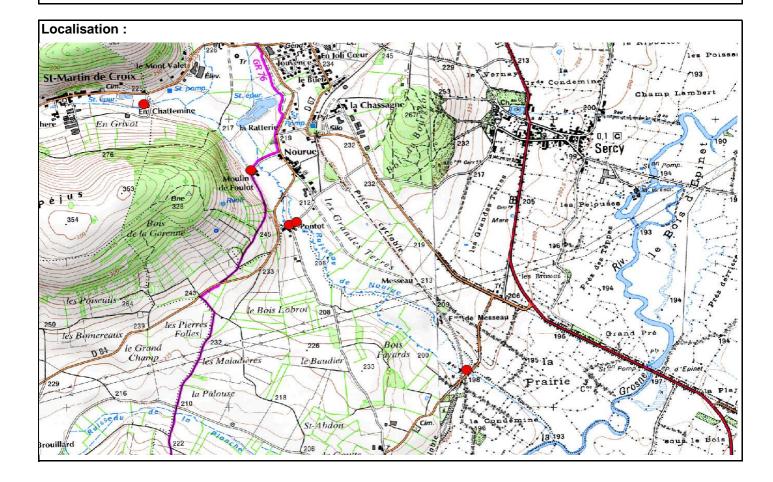
Plusieurs ouvrages ont été identifiés sur la Nourrue : le seuil et le batardeau du moulin en Chattemine, le vannage du moulin Foulot, le radier de pont et le vannage du Moulin Pontot et un vannage agricole.

Il est proposé de rétablir la continuité piscicole sur ce cours d'eau en effaçant ou en aménageant ces ouvrages.









()hipotite	
Objectifs	

- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
- 3 Rétablir les transports liquide et solide
- 4 Restaurer les caractéristiques d'habitat en amont des ouvrages
- 5 Limiter les hausses thermiques en période estivale

_						,		
r	'n۲	าฝเ	tin	ne	d'a	VAC	utio	n ·
		ıuı	ш	113	uE	ᄉᄃ	uuvi	

Disposer des accords des propriétaires

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Nombre d'ouvrages arasés ou aménagés

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude préalable		4 000	4 784
(2)	Effacement ou aménagement des ouvrages infranchissables		13 000	15 548
		TOTAL	17 000	20 332

Plan de financement et clé de répartition :

		Coûts			Participation Fir	nancière
	Année	Couls (HT en €)	M.O.	Fina	ancement public	Financement privé
		(III ell e)	WI.O.	AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
1	2015	4 000	20%	50%	30%	
2	2016	13 000	20%	50%	30%	

Maître d'ouvrage :		
	SMAG	

Conditions d'aides :			

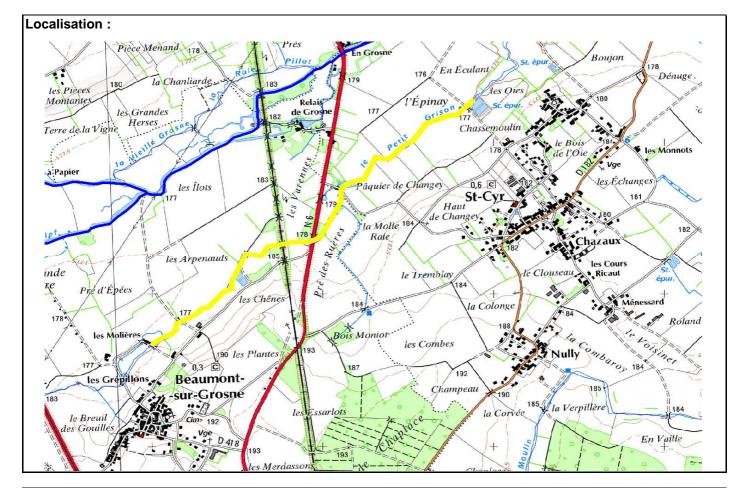
Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CO	DE
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	26
ME Sup.	Petit Grison	FRD	R10810		
Mesure PDM	3C17 Restaurer les berges et/ou la ripisylve 3C13 Définir une stratégie de restauration de la co 3C30 Réaliser un diagnostic du fonctionnement hy et des altérations physiques et secteurs artif	dromorphologique	e du milieu	Dépt	71
Cours d'eau	Le Petit Grison				
Commune(s)	Beaumont sur Grosne - Saint (Cyr		2012	P1

Intitulé du projet	Restauration du Petit Grison
militaic da projet	Restauration du l'etit Orison

Description:

Entre les Molières et le lagunage de Saint Cyr, le Grison traverse des pâtures, la ripisylve est clairsemée et vieillissante, constituée de saules, frênes et aulnes. L'état sanitaire des sujets est médiocre, on observe notamment de nombreux aulnes dépérissants ou morts sur pied victimes du phytophtora (plus de 60 sujets atteints par la maladie). Au niveau des Molières, une série de vannage modifie les écoulement et contribue au réchauffement de l'eau. Un ouvrage situé sous le pont d'accès à la station d'épuration de Saint Cyr réduit la vitesse d'écoulement, bloque le transport sédimentaire et favorise le réchauffement de l'eau et l'eutrophisation du milieu. L'action consiste à effacer ces ouvrages et à restaurer le milieu rivulaire (plantations, coupes sanitaires des aulnes atteints par le phytophtora, retrait de gravats...).

Linéaire concerné : 2 800 ml



Objectifs:

- 1 Limiter les phénomènes d'eutrophisation
- 2 Restaurer la continuité écologique
- 3 Restaurer la ripisylve

Elaboration d'une DIG Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau		
Indicateurs d'efficacité :		
Linéaire de cours d'eau restauré		

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Effacement des ouvrages		10 000	11 960
(2)	Restauration de la ripisylve		26 000	31 096
(3)	Mesure d'accompagnement à la suppression des ouvrages (clôtures, abreuv	oirs)	7 500	8 970
(4)				
(5)				
		TOTAL	43 500	52 026

Plan de financement et clé de répartition :

Conditions d'exécution :

	Coûts	Participation Financière					
Anné	e (HT en €)	M.O.	Fina	ncement public	Financement privé		
	(FIT ell €)	IVI.O.	AERMC	CRB, FEDER			
2012	43 500	50 à 70%	30 à 50%	0%			
2013							
2014							
2015							
2016							

Maître d'ouvrage	:
------------------	---

SMAG

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau		La Grosne Occidentale et le ruisseau des Planches					
Commune(s)		Monsols - Saint Christophe - Trades		2015	P1		

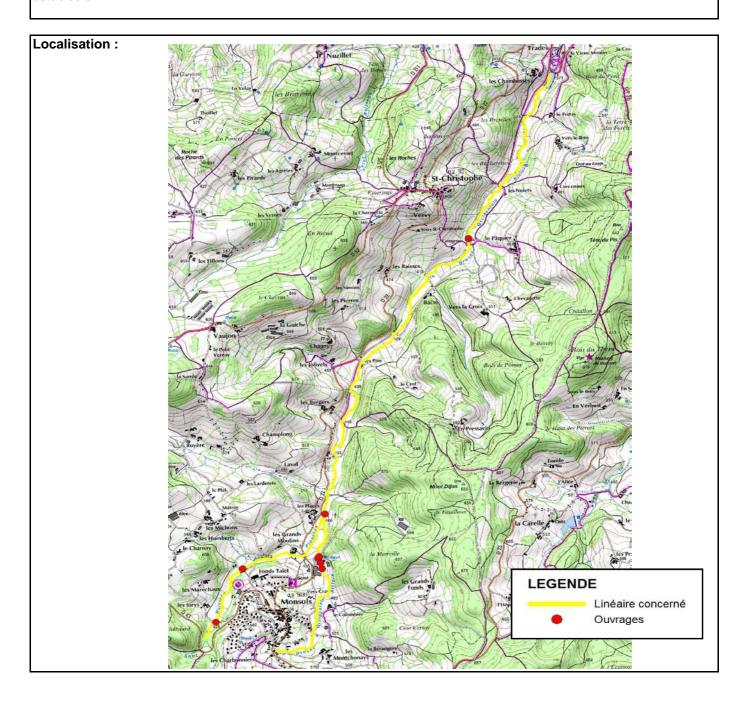
Intitulé du projet

Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire de la Grosne Occidentale et du ruisseau des Planches

CONTEXTE

Contexte:

La Grosne Occidentale est caractérisée par l'absence de ripisylve en raison du piétinement bovin et par la présence de six ouvrages qui contribuent au cloisonnement du cours d'eau. Le même constat peut être effectué sur son affluent le ruisseau des Planches, cloisonné par deux seuils en blocs. Il est proposé de mettre en défens les berges dépourvues de ripisylve et d'effacer ou d'aménager les ouvrages empêchant la libre circulation piscicole et astacicole.



Objectifs:

- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
- 3 Restaurer la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Suppression ou aménagement des ouvrages		127 000	151 892
(2)	Mise en défens des berges*		147 030	175 848
* inte	rvention des brigades vertes			
		TOTAL	274 030	327 740

Plan de financement et clé de répartition :

		Coûts	Participation Financière					
	Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ancement pu	ublic	Financement privé	
		(HI ell €)	IVI.O.	AE RMC		CG 69		
	2012							
	2013							
	2014							
	2015	274 030	20 à 50%	30 à 60%		20%		
	2016							
	2017							

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques				
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont FRDR606				
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				
Cours d'eau		La Grosne Occidentale				
Commune(s)		Trades		2016	P1	

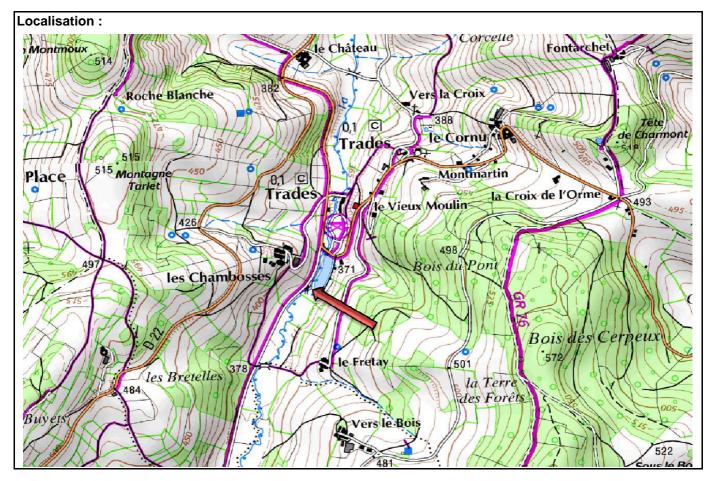
Intitulé du projet	Aménagement du seuil d'alimentation du plan d'eau de Trades
--------------------	---

Contexte:

Le plan d'eau de Trades est en dérivation de la Grosne Occidentale. Il est alimenté grâce à un seuil mâçonné. Ce seuil constitue un ouvrage infranchissable par les poissons. Il est proposé de réaliser une rampe en enrochements régulièrement répartis, de créer un échancrure centrale calée pour le débit réservé et de reprofiler les berges.







	ation d'une nde d'autor	DIG isation au titre	e de la loi s	sur l'eau					
Indica	teurs d'eff	icacité :							
Restau	uration de la	a continuité éd	cologique						
1001010			20.0g.qu0						
			MONI	TAGE FINAN	CIED ET AF	MINIETDA	TIE		
			IVION	I AGE FINAN	CIER ET AL	ONIINIS I KA	IIF		
Coût p	orévisionn	el (en €)						Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Aménage	ment du seuil						150 000	179 400
(2)									
							TOTAL	150 000	179 400
Plan d	le financer	nent et clé de	e répartitio	on :			.,		
	Année	Coûts		Fina	Parti ancement pi	cipation Fin		nancement	orivé
	7	(HT en €)	M.O.	AE RMC	FEDER	CG 69		Harroomoni	51110
	2012								
	2013 2014								
	2015								
	2016	150 000		60%		20%			
	2017								
	d'ouvrage			Col	llectivités				

Objectifs :

Conditions d'exécution :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques				
Thème		Restauration de cours d'eau		B1	29	
ME Sup.		Grosne amont FRDR606				
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole				
Cours d'eau		La Grosne Occidentale				
Commune(s)		Saint Léger sous la Bussière		2012	P1	

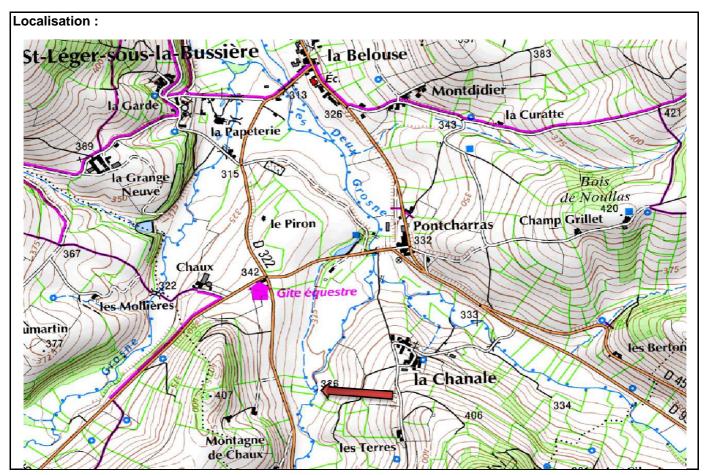
Intitulé du projet	Aménagement du partiteur du moulin de la Fabrique

Contexte:

Le partiteur, constitué de 2 seuils et d'un vannage, permet d'alimenter la réserve d'eau du moulin de la Fabrique Pontcharras. Le moulin est lui en ruine. Dans un premier temps, une réflexion est à engager avec le propriétaire afin d'identifier les pistes d'intervention. Une étude préalable devra être réalisée afin de rechercher la meilleure solution pour rétablir les continuités écologique et sédimentaire et d'améliorer la diversité des milieux aquatiques en amont. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplication des ouvrages avec abaisement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.







Demai	nde d'autori	isation au titre	e de la loi s	sur l'eau				
Indica	iteurs d'eff	icacitó :						
indica	ileurs a em	icacite :						
Restau	uration de la	a continuité éd	cologique					
			MONT	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTR	RATIF		
Coût p	prévisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude pré	alable					15 000	17 940
(2)	Travaux						30 000	35 880
						TOTAL	45 000	53 820
Plan d	le financen	nent et clé de	e répartition	on :				
	Année	Coûts -		T Eina	Participation F		inancement ¡	arivó
	Annee	(HT en €)	M.O.	AE RMC	CRB, FEDER		mancement	JIIVE
1	2012	15 000	20%	50%	30%			
2	2013	30 000	20%	50%	30%			
	2014			1				
	2015			+				
	2016 2017			+ +				
	e d'ouvrage		F	Propriétaire	ou collectivités	3		

Objectifs :

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

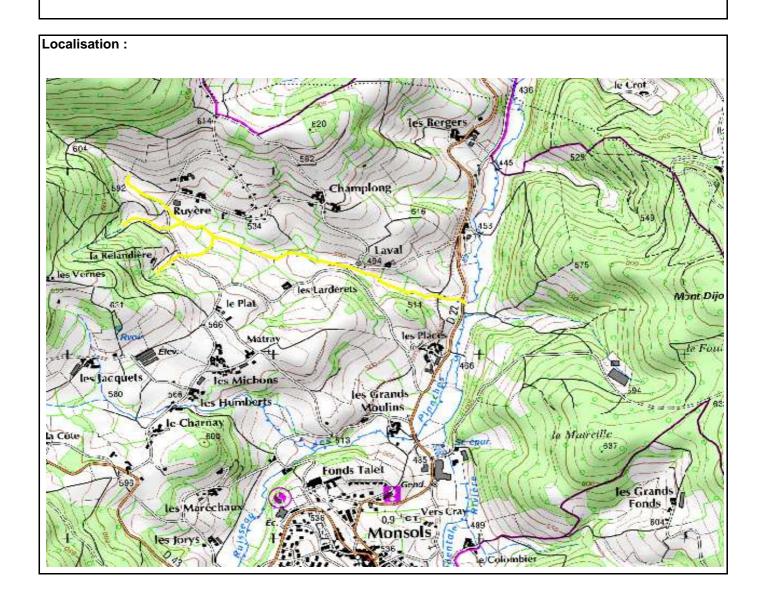
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet		Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	Ruisseau de Laval						
Commune(s)		Monsols					

Intitulé du projet	Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire
	du ruisseau de Laval

Contexte:

Le ruisseau de Laval est caractérisée par l'absence de ripisylve en raison du piétinement bovin et par la présence de trois obstacles infranchissables (2 buses et un radier de pont) qui contribuent au cloisonnement du cours d'eau. Le ruisseau de Laval est colonisé par l'écrevisse à pieds blancs. Il est proposé de mettre en défens les berges dépourvues de ripisylve et d'effacer ou d'aménager les ouvrages empêchant la libre circulation piscicole et astacicole.



Objectifs:

- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
- 3 Restaurer la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Mise en défens des berges (clôtures et abreuvoirs)*	35 035	41 902	
(2)	Suppression ou aménagement des ouvrages		6 000	7 176
* inte	rvention des brigades vertes			
		TOTAL	41 035	49 078

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts			Parti	cipation Fina	ancière
		(HT en €)	M.O.	Fina	ancement pu	ıblic	Financement privé
		(⊓ı en €)	IVI.O.	AE RMC		CG 69	
	2012						
	2013						
	2014						
	2015						
	2016	41 035	20 à 50%	30 à 60%		20%	
	2017						

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

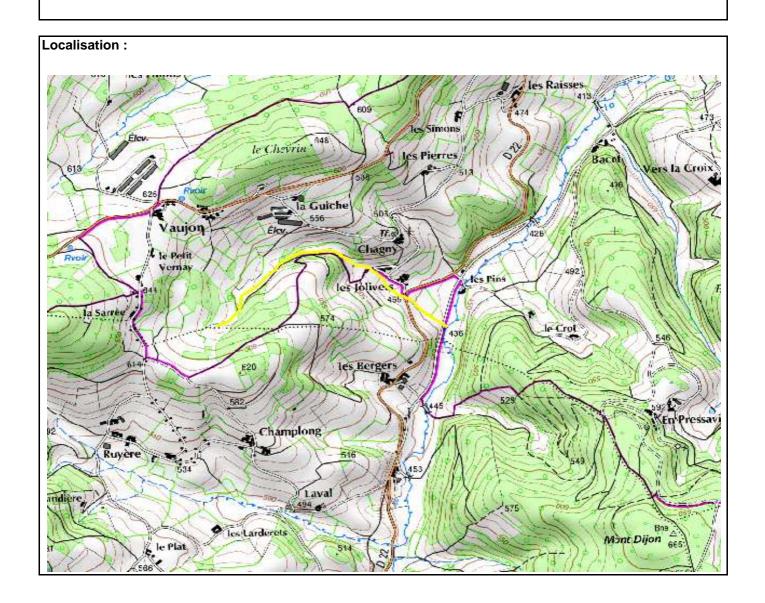
Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet		CO	DE				
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	Ruisseau des Jolivets						
Commune(s)		Saint Christophe					

Intitulé du projet	Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire
	du ruisseau des Jolivets

Contexte:

Le ruisseau des Jolivets est caractérisée par l'absence de ripisylve en raison du piétinement bovin et par la présence de quatre obstacles infranchissables (3 buses et un seuil) qui contribuent au cloisonnement du cours d'eau. Le ruisseau des Jolivets est colonisé par l'écrevisse à pieds blancs. Il est proposé de mettre en défens les berges dépourvues de ripisylve et d'effacer ou d'aménager les ouvrages empêchant la libre circulation piscicole et astacicole.



Objectifs:

- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Mise en défens des berges (clôtures et abreuvoirs)*	11 505	13 760	
(2)	Suppression ou aménagement des ouvrages		10 000	11 960
* inter	vention des brigades vertes			
		TOTAL	21 505	25 720

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts			Parti	cipation Fina	ancière
		(HT en €)	M.O.	Fina	ancement pu	ublic	Financement privé
		(⊓1 en €)	IVI.O.	AE RMC		CG 69	
	2012						
	2013						
	2014						
	2015						
	2016	21 505	20 à 50%	30 à 60%		20%	
	2017						

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

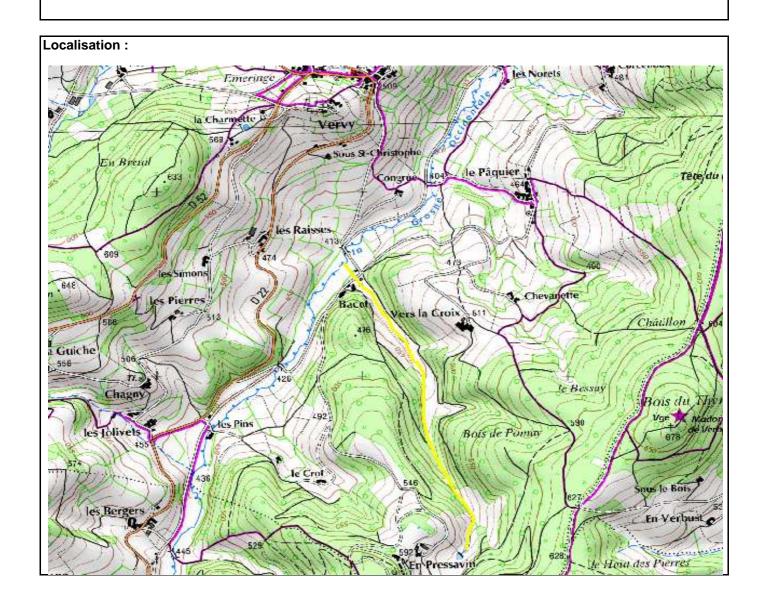
Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet		CODE					
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	Ruisseau de Bacot						
Commune(s)		Saint Christophe					

Intitulé du projet	Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire
	du ruisseau de Bacot

Contexte:

Le ruisseau de Bacot est caractérisée par l'absence de ripisylve en raison du piétinement bovin et par la présence de deux obstacles infranchissables (buses) qui contribuent au cloisonnement du cours d'eau. Le ruisseau de Bacot est colonisé par l'écrevisse à pieds blancs. Il est proposé de mettre en défens les berges dépourvues de ripisylve et d'effacer ou d'aménager les ouvrages empêchant la libre circulation piscicole et astacicole.



Objectifs:

- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C	
(1)	Mise en défens des berges (clôtures et abreuvoirs)*	19 500	23 322	
(2)	Suppression ou aménagement des ouvrages		6 000	7 176
* inte	rvention des brigades vertes			
		TOTAL	25 500	30 498

Plan de financement et clé de répartition :

		née Coûts (HT en €)			Parti	cipation Fina	ancière
			M.O.	Fina	ancement pu	ublic	Financement privé
			IVI.O.	AE RMC		CG 69	
	2012						
	2013						
	2014						
	2015						
	2016	25 500	20 à 50%	30 à 60%		20%	
	2017						

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont	FRDR606			
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la conti	nuité piscicole	Dépt	69	
Cours d'eau		La Grosne Orientale				
Commune(s)	Ouroux - Saint Mamert - Saint Jacques des Arrêts - Trades				P1	

Intitulá du projet	Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire
Intitulé du projet	de la Grosne Orientale

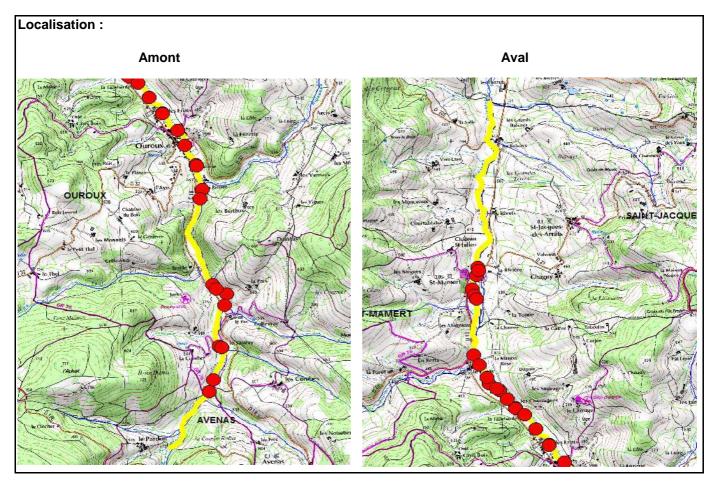
Contexte:

33 ouvrages situés sur la Grosne Orientale empêchent la libre circulation piscicole et astacicole et notamment l'accès aux zones de reproduction, aux zones refuges ainsi que la (re)colonisation de certains secteurs. La présence de ces ouvrages contribue à la diminution du brassage génétique au sein des populations, à l'altération des caractéristiques d'habitat et du régime thermique et à l'altération du fonctionnement morphodynamique du cours d'eau. La moitié de ces ouvrages correspond à un empilement de poteaux EDF en béton. De plus, certains secteurs sont dépourvus de ripisylve en raison d'un piétinement important par les bovins.

Il est proposer de restaurer la continuité piscicole en effaçant les ouvrages et de mettre en défens les berges.







Objectifs:

- 1 Limiter le cloisonnement des cours d'eau
- 2 Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
- 3 Limiter le piétinement bovin
- 4 Limiter les hausses thermiques en période estivale

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût	prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Suppression des ouvrages		120 000	143 520
(2)	Mise en défens des berges : clôtures et abreuvoirs*		80 990	96 864
* inter	vention des brigades vertes			
		TOTAL	200 990	240 384

Plan de financement et clé de répartition :

	Coûts			Parti	cipation Fina	ancière
Année	(HT en €)	M.O.	Fina	ancement pu	ıblic	Financement privé
	(⊓ i en €)	IVI.O.	AE RMC		CG 69	
2012						
2013						
2014	200 900	20 à 50%	30 à 60%		20%	
2015						
2016						
2017						

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.

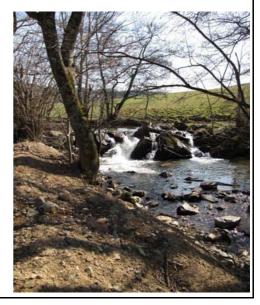
Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

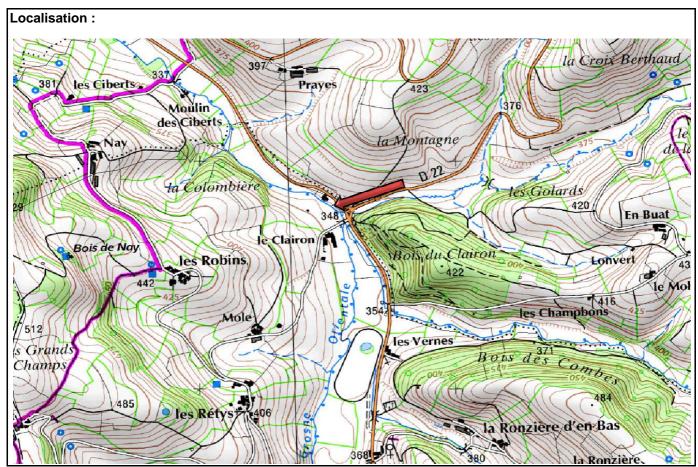
Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont	FRDR606			
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la contin	nuité piscicole	Dépt	71	
Cours d'eau		La Grosne Orientale				
Commune(s)	Germolles sur Grosne				P1	

Intitulé du projet	Effacement du seuil du Clairon

Contexte:

Au niveau du lieu-dit "le Clairon", un seuil infranchissable contribue au cloisonnement de la Grosne Orientale. Il est proposé d'effacer cet ouvrage et agencer différemment les blocs pour restaurer la continuité piscicole.





Condi	tions d'exé	ecution :						
Flabor	ation d'une	DIG						
		sation au titre	de la loi s	sur l'eau				
Indica	teurs d'effi	icacité :						
Restau	ıration de la	a continuité éd	cologique					
			MON	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTRA	ATIF		
Coût p	révisionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Effaceme	nt du seuil					15 000	17 940
(2)								
1								
<u> </u>						TOTAL	15 000	17 940
Plan d	e financen	nent et clé de	rénartiti	on :				
. idii d		1	- Торини		Dorticipation Fi	- on oière		
	Année	Coûts	Participation F Financement public		Financiere Financement privé		orivé	
		(HT en €)	M.O.	AE RMC	CRB, FEDER			
1	2012	15 000	20%	50%	30%			
	2013					+		
	2014 2015			+		+		
	2016							
	2010			1				
	L	l l						
Maître	d'ouvrage	: :						
			F	Propriétaire	ou collectivités			
				•				
Candi	tions d'aid	06:						
Condi	tions a ala	es:						

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

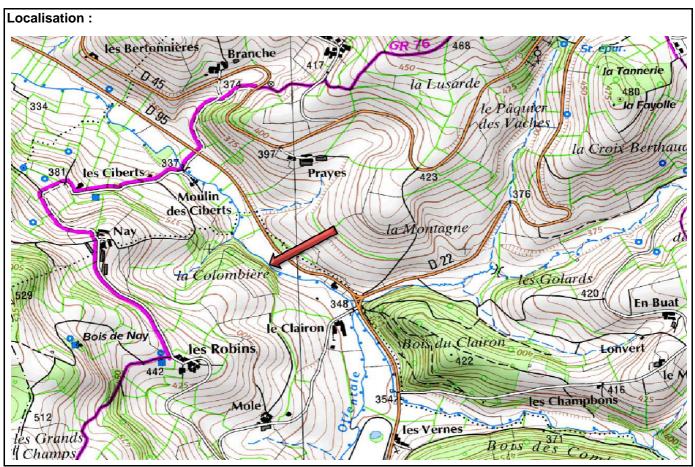
Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques					
Thème		Restauration de cours d'eau				
ME Sup.		Grosne amont	FRDR606			
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la conti	nuité piscicole	Dépt	71	
Cours d'eau		La Grosne Orientale				
Commune(s)	Germolles sur Grosne				P1	

Intitulé du projet	Effacement du seuil de la Colombière

Contexte:

Au lieu-dit "la Colombière", un seuil infranchissable contribue au cloisonnement de la Grosne Orientale. Il est proposé d'effacer cet ouvrage.





(1) Effacement du seuil 10 000 11 960	Condit	ions d'exé	cution :						
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF Coût prévisionnel (en €)				e de la loi s	sur l'eau				
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF Coût prévisionnel (en €)									
MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF Coût prévisionnel (en €)	Indicat	eurs d'eff	icacité :						
Coût prévisionnel (en €) Coût H.T. Coût T.T.C (1) Effacement du seuil 10 000 11 960 Plan de financement et clé de répartition : Participation Financière Année (HT en €) M.O. Participation Financière Financement public Financement privé 2012 AE RMC CRB, FEDER Participation Financière Financement privé 1 2013 10 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 10 000 10 00	Restau	ration de la	a continuité é	cologique					
Coût prévisionnel (en €) Coût H.T. Coût T.T.C (1) Effacement du seuil 10 000 11 960 Plan de financement et clé de répartition : Participation Financière Année (HT en €) M.O. Participation Financière Financement public Financement privé 2012 AE RMC CRB, FEDER Participation Financière Financement privé 1 2013 10 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 10 000 10 00									
Coût prévisionnel (en €) Coût H.T. Coût T.T.C (1) Effacement du seuil 10 000 11 960 Plan de financement et clé de répartition : Participation Financière Année (HT en €) M.O. Participation Financière Financement public Financement privé 2012 AE RMC CRB, FEDER Participation Financière Financement privé 1 2013 10 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 10 000 10 00									
Coût prévisionnel (en €) Coût H.T. Coût T.T.C (1) Effacement du seuil 10 000 11 960 Plan de financement et clé de répartition : Participation Financière Année (HT en €) M.O. Participation Financière Financement public Financement privé 2012 AE RMC CRB, FEDER Participation Financière Financement privé 1 2013 10 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 10 000 10 00									
(1) Effacement du seuil TOTAL 10 000 11 960				MON	TAGE FINANC	IER ET ADMINISTE	RATIF		
Plan de financement et clé de répartition : Année Coûts Participation Financière	Coût p	révisionne	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C
Plan de financement et clé de répartition : Année Coûts	(1)	Effaceme	nt du seuil					10 000	11 960
Plan de financement et clé de répartition : Année	(2)								
Plan de financement et clé de répartition : Année									
Plan de financement et clé de répartition : Année	İ								
Plan de financement et clé de répartition : Année									
Année Coûts (HT en €) M.O. Financement public Financement privé AE RMC CRB, FEDER 2012 1 2013 10 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 Maître d'ouvrage : Participation Financière Financement privé AE RMC ORB, FEDER 30% 40 30% Financement privé AE RMC ORB, FEDER 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4							TOTAL	10 000	11 960
Année (HT en €) M.O. Financement public Financement privé 2012	Plan de	e financen	1	e répartiti	on :	Particination F	-inancière		
2012		Année		МО		ncement public		nancement	privé
1 2013 10 000 20% 50% 30% 2014 2015 2016 Propriétaire ou collectivités		2042	(III ell e)	IVI.O.	AE RMC	CRB, FEDER			
2014 2015 2016 Maître d'ouvrage : Propriétaire ou collectivités	1		10 000	20%	50%	30%			
Maître d'ouvrage : Propriétaire ou collectivités		+							
Maître d'ouvrage : Propriétaire ou collectivités		2015							
Propriétaire ou collectivités		2016							
Propriétaire ou collectivités									
Propriétaire ou collectivités	Maîtro	d'ouvrage	· ·						
	Waiti C	u ouvrage							
					Duamulátalua	a aallaatisitée			
Conditions d'aides :				ı	Proprietaire	ou collectivites	5		
Conditions d'aides :									
	Condit	ions d'aid	es:						

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques						
Thème		Restauration de cours d'eau					
ME Sup.		Grosne amont FRDR606					
Mesure PDM	3C13	3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole					
Cours d'eau	La Grosne Orientale						
Commune(s)	Saint Léger sous la Bussière				P1		

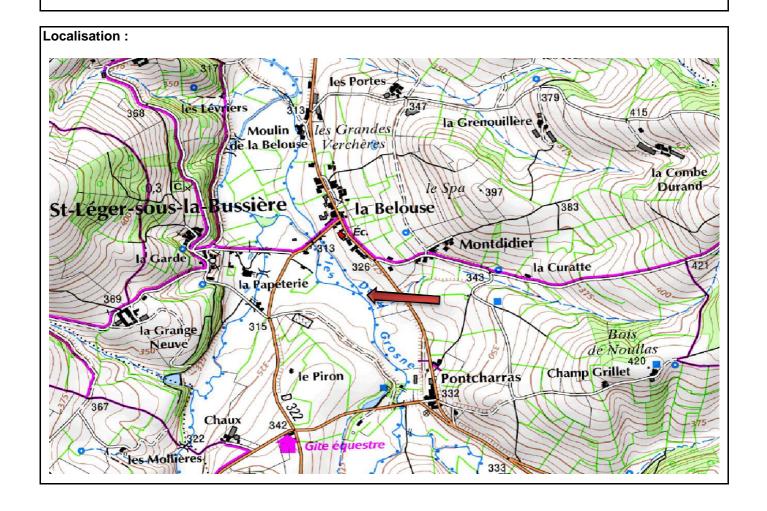
Intitulé du projet	Aménagement du partiteur du moulin de la Belouse

Contexte:

Un seuil partiteur permet l'alimentation en eau du bief du moulin de la Belouse. Cet ouvrage est dégradé et ne sert aujourd'hui qu'à l'alimentation en eau du lavoir situé sous la route départementale 322. Dans un premier temps, une réflexion est à engager avec le propriétaire afin d'identifier les pistes d'intervention. Une étude préalable devra être réalisée afin de rechercher la meilleure solution

pour rétablir les continuités écologique et sédimentaire et d'améliorer la diversité des milieux aquatiques en amont. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement complet ou une simplication des ouvrages avec abaisement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.





Condi	tions d'exé	écution :							
Elaboration d'une DIG Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau									
Indica	teurs d'eff	icacité :							
Restau	uration de la	a continuité éd	cologique						
			MON'	TAGE FINANC	CIER ET ADMINISTRA	ATIF			
Coût r	révisionn	el (en €)					Coût H.T.	Coût T.T.C	
Coût prévisionnel (en €)									
(1)							20 000	23 920	
(2) Travaux							50 000	59 800	
	TOTAL							83 720	
						•	•		
Plan de financement et clé de répartition :									
	A	Coûts (HT en €)		Participation Financière			Figure 1 and 1		
	Année		M.O.	AE RMC	ncement public CRB, FEDER	FI	inancement privé		
	2012				- ,				
	2013	00.000	000/	500/	2007				
2	2014 2015	20 000 50 000	20% 20%	50% 50%	30% 30%				
	2016	00 000	2070	3070	0070				
Maître d'ouvrage :									
Propriétaire ou collectivités									
Conditions disides									
Conditions d'aides :									

Objectifs:

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau

2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles